23E ANNÉE — QUEBEC—Jeudi, 28 Novembre 1889 — No 15[illegible]

Une recette sûre pour la santé, la force et le bonheur.

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion prenez de

L'Eau de St-Léon,

pendant ou après les repas. Comme purgatif pour les désordres en général, la constipation, le mal de tête, etc., prenez-en un ou plusieurs bols à thé chaude, jusqu'à ce qu'elle opère avant le déjeuner.

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Editeurs, No. 30 rue la Fabrique, Haute-Ville

Faites l'usage suivant de l'Eau de St-Léon.

Pour faire disparaître les obstructions dangereuses des organes digestifs, affections des reins ou du foie buvez-en tous les jours à quelques heures d'intervalle et avant de vous coucher. Dose, UN BOL.

Cie. d'Eau Minerale St-Leon

N. E. LAFORCE, Gerant.

No. 3, Rue Port Dauphin, QUÉBEC.

CE QUI SUIT A PARU DANS LE "CANADIEN" DE CE MATIN.

Intervention de Clémenceau en faveur de l'élection de Boulanger

Une décision contre Joffrin

Opposition à Gladstone

PARIS, 27.—Devant le bureau des élections aujourd'hui, M. Clémenceau a prétendu que le comité de révision n'était pas compétent à décider que le bulletin de candidature du général Boulanger n'était pas valide ; et que la chambre n'avait pas le droit de décider que Joffrin était élu quand il avait la minorité des voix. Le bureau des élections, par un vote de 17 contre 15, a décidé que Joffrin n'était pas élu.

Une violente bordée de neige sévit dans les comtés du midi de l'Angleterre.

M. Gladstone a été informé qu'aux prochaines élections des membres de la chambre des députés, un candidat unioniste contesterait le siège de Midlothian, pour lequel M. Gladstone fut élu sans opposition à la dernière élection.

A ce sujet, M. Gladstone a dit : "Qu'il y ait ou non un adversaire, j'ai la plus grande confiance dans les électeurs de Midlothian."

Une lettre de Nelson à son père déclare que l'expédition Stanley manque complètement de vêtements, Ses membres ont usé presque tous ceux qu'ils avaient emportés avec eux ; et ils manquent tout particulièrement de chaussures et des chemises.

La conférence des conservateurs à Nottingham hier a approuvé le programme social de lord Salisbury ; et a déclaré en même temps que le parti conservateur devait avoir un programme électoral ouvrier plus effectif.

Au cours des délibérations, lord Salisbury a condamné la déclaration récemment faite par lord Roseberry à une assemblée libérale à Glasgow, et disant que des réformes à la chambre des lords devraient être d'un caractère dynastique. Lord Salisbury dit qu'une pareille déclaration est honteuse. Si lord Roseberry entend que la chambre des lords devrait renfermer un élément élu et qui serait supérieur à l'élément héréditaire, il empiete nécessairement sur les droits et privilèges des communes. Il est inutile de critiquer certains détails du projet de lord Roseberry avant qu'il l'ait complètement fait connaître. Lord Salisbury a dit, en parlant du *home rule*, que l'idée de fédérer l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et le Pays de Galles était tout à fait chimérique.

LISBONNE, 27.—Le roi Carlos a fait préparer le palais Necessilades pour recevoir Dom Pedro, bien qu'il ne soit pas encore certain que son oncle vienne y résider.

Le lendemain du jour où Dom Pedro quitta Rio Janeiro, le gouvernement provisoire a télégraphié au ministre brésilien à Lisbonne, lui donnant instruction de faire une réception générale à Dom Pedro. La colonie brésilienne ici considère cette action du gouvernement provisoire comme une attention délicate de la république envers Dom Pedro. Plusieurs ministres brésiliens près des cours en Europe arrivent en cette ville pour prendre part à cette réception.

BUCHAREST, 27.—Le roi Charles a ouvert le parlement aujourd'hui. Dans son discours, le roi a affirmé que la Roumanie était en relations d'amitiés avec les puissances.

ANVERS, 27.—M. Corvilain, propriétaire et M. Delauney, ingénieur, de la fabrique de cartouches dans la quelle il y a eu une terrible explosion en septembre dernier et causant tant de pertes de vie et de propriétés ont été aujourd'hui trouvés coupables d'homicide Corvilain a été condamné à 4 ans et 6 mois et Delauney à 1 an et 6 mois d'emprisonnement et a payer chacun une amende de 2,500 francs.

ST. PETERSBOURG, 27.—Il est rumeur que l'émir d'Afghanistan est mort.

BUDA-PESTH, 27—Au débat sur le budget devant la chambre basse de la Diète aujourd'hui, l'opposition a causé du tapage. Les choses en sont venues à un tel point que le premier ministre Tisza a dû cesser son discours. A trois reprises, le président de la chambre demanda l'ordre, mais en vain.

SYDNEY, N. G. S., 27.—En réponse au discours du gouvernement, les deux chambres ont adopté des adresses exprimant la confiance que le débat actuel sur la question de la fédération coloniale conduirait à la formation d'une Australie fédérale, sur la base de bonne volonté et entente mutuelles.

Pour catarrhe, le rhume et la toux, l'influenza, la bronchite, asthme, la consomption, les scrofules et toutes les maladies poitrinaires,

faites usage de l'émulsion d'huile de foie de morue de Putner, avec de l'Hypophasphite de chaux et de soude qui est recommandé comme le remède le plus efficace par tous les médecins pour toutes les maladies nerveuses, débilité générale, appauvrissement du sang, etc. etc.

St. Andrew N. B., 4 Oct. 1889.

MM. Brown, Bros. & Co.,

Etant réduit par la maladie à un état extrêmement précaire, et étant condamné par mon médecin, j'ai commencé à faire usage de l'Emulsion de Putner. Après en avoir pris pendant un certain temps, ma santé s'est améliorée, et je suis devenu parfaitement bien à mesure que j'en ai fait usage. Après avoir été dans l'impossibilité de travailler pendant près d'un an, j'ai fait, l'été dernier, les plus durs travaux que je n'avais jamais entrepris, et j'attribue cette guérison à l'*Emulsion de Putner*.

EMERY E. MURPHY,
Propriétaire d'écurie de louage.

Expropriation Bernard et Allaire

Le comité d'expropriation de la rue St. Jean a décidé à sa séance de mercredi dernier, de donner avis à MM. Bernard et Allaire de procéder immédiatement à la démolition de leur immeuble exproprié rue St. Jean, et en conséquence cette maison offre, avant le déménagement, une réduction spéciale de 25 par cent sur les pianos, 50% sur les harmoniums et 66⅔ sur les machines à coudre

Voir l'annonce.

Le désastre de Lynn—296 bâtisses incendiées—200 familles dans la misère—La tempête—La diphtérie, etc.

Lynn, Mass., 27.—Les principaux manufacturiers sont d'opinion que le montant des pertes s'élèvera à $5,000,000. Le nombre total des bâtissees incendiées est de 296, dont 42 sont des blocs en briques, 112 des bâtisses en bois servant pour des établissements de commerce et 142 occupées comme résidences privées. Le nombre des ouvriers privés d'ouvrage par cet incendie est de 8,000. En proportion de son étendue et de sa population, Lynn a souffert par cette conflagration plus qu'aucune ville du Massachusetts dans le cours de ce siècle ; comme étendue aussi l'incendie d'hier est le même que celui de la grande conflagration de Boston en 1872.

Les miliciens font la patrouille dans les rues aujourd'hui. Ils se tiennent à l'entrée des rues incendiées et empêchent toute personne d'y pénétrer. Au moyen des institutions de charité plusieurs familles pauvres reçoivent de la nourriture.

Le maire Newhall dit que plus de 200 familles se trouvent sans demeures ; et que la ville sera obligée de faire un appel pour obtenir des secours.

Chaque train amène des centaines de visiteurs du théâtre de l'incendie. Les principaux hommes d'affaires s'occupent activement de reconstruire. Le journal *Item* a déjà érigé une petite bâtisse en bois de 7 sur 9 pieds à l'endroit où était autrefois ce journal et portant l'enseigne *Daily Item*. Ce journal est prêt à recommencer les affaires.

Le total des animaux est de $2,774,-052.

Lung Branch, N. J.—La goëlette *Germania* a été jetée à la côte. Le capitaine et 8 matelots ont péri.

Leechburg, 27.—Les pertes par l'incendie d'hier soir s'élèvent de $150,000 à $175,000 et les assurances sont de $75,-000.

Washington, 27.—Le service des signaux a publié aujourd'hui le bulletin spécial suivant de la température : Tempête générale dans le pays à l'est du Mississippi, avec tempêtes de vent sur les lacs et du froid venant du nord-ouest dans la vallée de l'Ohio ce soir et jeudi. La pluie se changera en neige dans l'ouest des Etats de New-York, Pennsylvaeie, Ohio et Indiana ce soir et jeudi, avec apparences fort prononcées d'interruptions aux fils télégraphiques dans ces parties du pays ainsi qu'embarras aux voies ferrées.

Le secrétaire Blaine a lu ce matin devant le congrès international américain une lettre de M. Pereira, le délégué du Brésil, déclarant qu'il ne peut continuer à agir comme représentant de ce pays à la suite des changements qui y sont survenus.

Monticello, Ill., 27.—A Illapolis et dans les environs il y a pas moins de 50 cas de diphtérie et plusieurs décès ont eu lieu. Les écoles sont fermées et toutes les cérémonies religieuses du dimanche dans les églises et dans les écoles sont suspendues. La diphtérie est aussi fort maligne à Waverley, Petersburg, Springfield, Pekin et autres endroits et elle s'attaque aux vieux comme aux jeunes et elle est souvent suivie de paralysie et de maladie de cœur.

New-York, 27.—Monseigneur Satolli est parti pour l'Europe aujourd'hui.

L'équipage et les passagers du steamer *Santiago* qui ont été sauvés par le navire *A. J. Fuller* avaient pris les chaloupes et étaient au nombre de 59. Plusieurs passagers étaient des invalides et la plus grande partie des naufragés était épuisée par le travail fait conte l'incendie d'abord et ensuite par avoir été exposés aux intempéries de la mer en chaloupes ouvertes. Plusieurs des officiers et des hommes de l'équipage étaient en partie aveugles et le troisième contre-maitre complètement.

Attraction

Enfin le public de Québec amateur de divertissements et de distractions a tout lieu d'être content, car depuis quelques semaines les soirées théâtrales ont l'air de vouloir se succéder sans interruptions.

Nous avons eu depuis quelques temps de magnifiques représentations à l'Académie de Musique et à la nouvelle salle dite Tora Hall, sans parler du théâtre de Québec ou se donne une série de soirées de variétés. Voilà pour les amusements, ou pourrait dire pour le côté frivole, mais il y a aussi le côté sérieux qu'il faut considérer tout d'abord et qui est le plus important des deux, et pour ceux-là qui désirent quelque chose de plus sérieux et de plus lucratif nous publions l'attraction qu'offre la maison Myrand et Pouliot, attraction qu'elle a soutenue durant toute la saison d'automne. Et de tous les programmes lancés dans le public, le moins important n'est certainement pas la liste des prix émise par la maison Myrand et Pouliot, et toute personne sérieuse préférera la lecture de celle-ci, à l'audition de l'autre, car elle est certaine d'y trouver des avantages réels et durables.

Cette semaine entr'autres les clients trouveront à cet établissement le plus grand *job* de flanelles de toutes les nuances valant 40 et 45 cts pour 25 cts la verge et un très grand lot de bas de laine pour Dames et Messieurs au prix de 20 cts. Aux messieurs, nous offrirons le plus beau choix de foulards, gants, cravates, melton à pardessus, tweeds, etc. Aux Dames nous laisserons voir le plus grand assortiment d'étoffe à robe, étoffe à manteaux, boas, pellerines, etc., le tout à des prix plus bas que ceux donnés jusqu'aujourd'hui et qu'il serait trop long d'énumérer.

MYRAND & POULIOT,
215 rue St. Joseph.

Un établissement populaire

Il est presque impossible de résister à l'attrait du gentil magasin de tabac de M. Joseph Yvon, 253 rue St. Joseph, et c'est pourquoi l'on y voit toujours affluer les clients. Le fait est que si l'on veut se donner par exemple une pipe d'écume de mer qui charme autant par sa forme que par la perfection avec laquelle elle fonctionne, il faut y aller. Il en est de même des pipes de bois et autres. Et puis, les tabacs et les cigares sont de qualité supérieure et ont un arôme qui vous grise. On y trouve une belle variété de cannes et maints autres articles d'agrément.

Pour imitation de loutre, drap de castor et autres étoffes à manteaux, allez chez F. X. Lepage, rue de la Couronne.

Les Jésuites vs le "Mail"

La décision du juge Loranger maintenue

Réponse de l'hon. M. Chapleau au défi de M. Mercier

MONTRÉAL, 27.—M. Wm. DeBlaquière, de la Banque de Montréal, a été informé hier qu'il avait succédé aux titre et héritages du baron Wm. B. De Blaquière, Ce titre fut donné à un membre de l'ancienne noblesse française et qui s'était établi en Angleterre, après la révocation de l'Edit de Nantes et qui fut quelques années après cela crée baron, en reconnaissance des services par lui rendus au premier parlement irlandais. Les héritages de cette famille sont d'une grande valeur et comprennent le manoir Blackmorth à Gloucestershire et Springfield Hall, à Sussex.

La cour d'appel a rendu jugement ce matin dans la poursuite pour libelle des jésuites contre le *Mail*. La salle était comble d'avocats et de citoyens qui ont attendu avec patience de 10 heures a.m. à 12.30 p.m. pour entendre rendre le jugement. Cet appel était d'un jugement du juge Loranger mettant de côté certaines parties du plaidoyer du *Mail* dans la poursuite pour libelle contre lui au montant de $50,500 institué par les jésuites. Le juge Loranger avait décidé que ces parties du plaidoyer étaient trop vagues et non suffisamment libellées. En appel le *Mail* a prétendu que ces parties n'étaient qu'une exposition plus complète des parties retenues du plaidoyer.

C'est le juge en chef Dorion qui a rendu le jugement. La majorité de la cour a renvoyé l'appel du *Mail*. Son Honneur le juge Dorion a terminé son jugement en disant que cela n'enlevait pas au *Mail* la permission de demander à amender son plaidoyer. Les juges Baby, Bossé et Tessier ont concourru en tout dans le jugement du juge Dorion et les juges Cross et Church étaient *dissentientes*.

Il était rumeur ce matin que des arpenteurs étaient à l'œuvre à Hochelaga, de la part de la ville et du C P R, prenant des plans pour de grandes améliorations dans le havre savoir : la construction d'un grand dock. Après recherches faites on s'est assuré de la vérité de ces rumeurs.

Ce dock serait construit en arrière de la raffinerie St. Laurent où on peut disposer de 200 à 300 acres si c'est nécessaire. Là aussi on construirait de grands entrepôts, des élévateurs, carenages pour la réparation des navires, cale seche etc., etc. La grand utilité de ce dock serait de servir à l'hangarage du grain pour le commerce du printemps,

Les compagnies de chemins de fer perdent aussi beaucoup maintenant parce qu'elles n'ont pas les facilités nécessaires pour déposer leur fret.

OTTAWA, 27.—M. C. C. Colby, membre du parlement pour Stanstead, a été assermenté à 3.30 p. m. aujourd'hui comme président du conseil privé.

Le sénateur Semford, d'Hamilton, était en cette ville hier, pour affaires départementales.

Le docteur Montague, ex-député pour Haldimand, a fait des affaires hier avec le département des chemins de fer.

TORONTO, 27.—Le professeur Golwin Smith dit dans le dernier numéro du *Bystander* que le but de M. Mercier et de ses collègues est d'éliminer l'élément protestant de la province de Québec et de le remplacer par l'élément canadien français et papiste. En un mot de faire de cette province non une province britannique mais papiste.

BEEBE PLAIN, 27.—Le jury du coroner chargé de s'enquérir des causes de la mort de Charles A. Colkins, a rendu le verdict suivant : "Que Colkins est mort d'une blessure de balle au cou, causée par la main de Wallace Blanchard."

Ce dernier, en entendant prononcer ce verdict a paru très content et non affecté du tout. Plusieurs croient qu'il est fou. Il reconnait qu'on l'a amené pour une offense commise au delà de la frontière. Il montre une blessure qu'il a à la jambe, et dit qu'elle lui a été causée par une balle tirée sur lui par un policier de Boston. Il dit qu'il n'aime pas beaucoup la vie de prison, mais qu'il sait bien qu'il y restera jusqu'au mois de mars prochain. On l'a reconduit à Sherbrooke où il subira son procès.

OTTAWA, 27.—L'hon. M. Chapleau a exprimé ses vues sur les allusions faites sur son compte par l'hon. M. Mercier dans son discours devant le club national. M. Chapleau dit : Je vois que la presse publie un télégramme de M. Mercier me demandant la permission de publier une lettre de moi du 9 avril (je ne sais quelle année) relative aux biens des Jésuites. Est-ce une comédie ? je ne le sais. Dans tous les cas je rappellerai à M. Mercier que les communications privées ne doivent jamais venir dans une discussion publique.

De semblables lettres sont toujours mal lues, mal interprètés et commentées plus mal encore. Tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai jamais écrit ou dit un mot contredisant ce que j'ai dit sur cette question soit publiquement, privément ou confidentiellement.

Je me rendis à Rome en 1881 pour obtenir une décision finale sur la question de l'influence indue. A la session de 1881 on chercha à faire adopter un projet de loi donnant au clergé des immunités pour ce qu'il pourrait dire sur des questions politiques du haut de la chaire ou autrement, et cela dans l'accomplissement de ses fonctions paroissiales.

Je m'opposai à ce projet de loi et demandai à ses auteurs de laisser passer la session et que je soumettrais à Rome la question de savoir si le clergé devait exercer une telle pression sur la législature pour faire adopter une loi de cette nature. Dans l'été de 1881 je me rendis à Rome et dans l'automne de la même année un décret de Rome défendait au clergé d'intervenir en manière d'élection

En discutant à Rome la question de l'influence indue, j'eûs occasion de parler de celle des Jésuites et de dire que les évêques de la province de Québec avaient à plusieurs reprises protesté contre "la spoliation par le gouvernement et le parlement des droits de l'Eglise." Le préfet de la Propagande, le cardinal Siméoni, me dit alors : "Il ne peut être question de réclamations de l'ordre des Jésuites, ils n'en ont pas ; l'ordre a été aboli et les propriétés des Jésuites sont retournées à l'Eglise, d'après les lois alors existantes. Je comprends qu'en droit le gouvernement anglais ne reconnaît pas les réclamations de l'Eglise, mais nous avons souvent règlé avec ce gouvernement de semblables questions par un compromis amical."

Je n'ai jamais fait d'offres aux Jésuites pour le règlement de ce qu'on est convenu d'appeler les biens des Jésuites et c'est une fausseté de dire que j'en ai fait. J'étais sous l'impression que l'hon. Mercier allait m'écrire et avant d'avoir reçu sa lettre il m'est impossible d'en dire davantage."

Bonne fortune

Le Dr J. A. Morin, qui a établi au printemps le Dispensaire de St. Roch, pour remercier ses clients de leur assiduité, annonce au public qu'il visitera gratuitement les malades à domicile à toute heure jusqu'au premier de janvier prochain. Résidence privée au-dessus de la pharmacie.

Consultations gratuites. n. o.

Bébé se réjouit

Le Sirop Calmant de Chevalier lu procure un sommeil doux et réparateur, il lui rend cette vigueur caractéristique, que l'on ne rencontre pas chez les enfants font usage de préparations à base d'opium.

Une pharmacie bien connue

Une pharmacie bien connue est celle située aux coins des rues St. Joseph et de la Chapelle, porte voisine du bloc Laliberté. Pharmacie Brunet & Cie.

Pour les engelûres

Il n'y a pas de meilleur reméde pour les engelûres et autres affections semblables que l'Huile Jaune d'Hagyard. Elle guérit aussi le rhumatisme, lumbago, mal de gorge, la surdité, estropiures et en général toute douleur. On s'en sert à l'intérieur et à l'extérieur.

Pommes à Bon Marché

Le soussigné ayant reçu une grande consignation de pommes d'hiver de premier choix, pour vendre à commission, telles que **Greenings, Baldwins, et autres qualités**, les offrent au public à un prix excessivement bon marché : Depuis **$2.50 à $3.00** le quart, suivant la qualité.

Une visite pour examiner les effets.

Une avance sera faite pour les marchands.

S'adresser chez

R. BARDEN,
Marchand de Fruits,
Nos. 14 et 16 rue St-Pierre,
21 novembre.—6f. Basse-Ville.

A LOUER

Le magasin situé No. 50 et 52 rue Dalhousie, Basse-Ville, ci-devant occupé par M. Joseph Hallée, marchand de fleur.

Excellent poste de commerce. Possession immédiate.

S'adresser à

NAP. MATTE,
Comptable et Liquidateur.
123 rue St-Pierre, Québec.
23 novembre.—n-o

DR. RADWAY'S SARSAPARILLIAN RESOLVENT!

Le plus grand purificateur du sang Pour la Guérison de toutes les Maladies Chroniques

Rhumatisme Chronique, Maladies Scrofuleuses, Syphilitique, etc., (voyez notre livre sur les maladies vénériennes, etc., prix vingt-cinq cents), Enflures des glandes, Toux sèche, affections cancereuses, saignement des poumons, Dyspepsie chronique, Enflures blanches Tumeurs, Ulcères, Hydropisie, Salt Rheum, Bronchites, Consomption, Diabètes, Maladies de la Vessie, des Rognons, du Foie, etc.

LE SCROFULE

Soit transmis par les parents soit contracté est à la portée curative de la Sarsaparillan Resolvent.

En vente chez les pharmaciens, une piastre la bouteille.

PILULES REGULATRICES

— DU —

DR. RADWAY'S

Le Grand Remede pour Maladies du Foie et d'Estomac

Parfaitement sans goût, également enveloppées d'une gomme douce, purgent régulièrement, purifient, nettoient et renforcient.

Pour la guerison de tous desordres d'estomac, Entrailles, Maladies, de Rognons, Vessie Maladies nerveuses, Perte d'appetit, Mal de Tête, Constipation, Indigestion, surcroit de Bile, Fièvre, Inflammation des Intestins, Hemorrhoides et dérangements des Viscères Internes, purement végétal, ne contient pas de mercure, minéral ou drogues délétères.

Prix: 25 cts par boite. En vente chez tous les pharmaciens.

"LE MEILLEUR JAMAIS ESSAYE"

DR. RADWAY & Co.—Chers messieurs : J'ai use de vos pillules pendant au-delà de quinze ans. J'avais l'habitude de souffrir considérablement d'un tempérammnt bilieux, lorsque j'eu la bonne fortune de lire votre adresse, et depuis que j'ai usé une premiere fois de vos pilules, j'ai toujours prévenu ces maladies en en prenant deux ou trois à chaque symptôme, et je m'en suis toujours bien trouvé.

LOUIS COSTA, Camden, N. J.

DYSPEPSIE

Les symptômes de cette maladie sont des brûlements d'estomac, des indigestions, des maux de tête ; la "Radway Sarsaparillian," avec quelques "Radways Pils," est un remède efficace pour cette maladie. Il restore le système digestif, et le remet à ses fonctions ordinaires. Prenez la médecine et observez les directions, et vous serez guéri.

Condamné depuis 18 ans

Massin, P. O. Gray, Co., Ont., Déc. 1888.

ER. RADWAY.—Ma mère était condamnée par son médecin comme incurable depuis 18 ans ; elle souffrait de dyspepsie. Elle a pris six bouteilles de votre "Résolvent," elle a été guéri et se porte encore très bien.

ROBERT MCGREGOR.

Dyspepsie avec Palpitation

Black River, N. S.—DR RADWAY.—Cher monsieur, J'ai été malade de dyspepsie pendant quatre ans ; je souffrais de plus de la palpitation de cœur ; J'ai pris des pilules et de votre "Résolvent" et j'ai été guéri.

A. P. BARRY.

Dyspepsie de vieille date

DR RADWAY.—Je souffrais depuis plusieurs années de eyspepsie et de maladie du foie. J'ai fait usag de vos pilules et de votre "Resolvant" et j'ai été parfaitement guéri. C'est la meilleur médecine que j'ai jamais prise dans ma vie.

WILLIAM NOONAN.

☞ Adressez-vous à Radway & Co., 419, rue St-Jacques, Montreal, pour avoir les livres d'avis.

AU PUBLIC

Assurez-vous, quand vous demanderez les remèdes de Radway, si le nom "Radway," est bien sur ce que vous achetez.

Pacifique Canadien

DEPART DES TRAINS

1.30 p. m. pour Montréal, Ottawa, Toronto et tous les endroits à l'Ouest, et pour St-Jean, Farnham, Newport, Boston, et tous les endroits dans la Nouvelle-Angleterre et les points intermédiaires.

1.30 p.m. (DIMANCHES seulement) pour Montréal et les stations intermediaires.

10.03 p. m. pour Montréal, Ottawa, Toronto et tous les endroits à l'Ouest et pour St-Jean, Farnham, Newport, Boston Portland, Springfield, les endroits de la rivière Connecticut et les stations intermédiaires.

ARRIVEE DES TRAINS

Les trains arriveront à Québec de Chicago Détroit, Toronto, Montréal, Boston et des stations intermediaires à 6.30 a. m. et 2.30 p. m. Les DIMANCHES à 10.03 a. m.

Bureau de billets à la Station du Palais, au No. 87, rue St-Pierre et à l'Hôtel St-Louis.

D. MCNICOLL
Agent général passagers.

LUCIUS TUTTLE,
Gérant du trafic des passagers.
19 novembre 1888

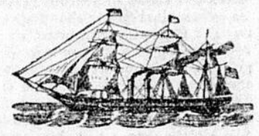

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terreneuve pour le transport des malles Canadiennes et Américaines.

1889 Arrangements d'Hiver 1890

☞ La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe (cinq jours seulement d'un continent à l'autre.)

De Liverpool.	*Steamships.*	*De Portland.*	*De Halifax.*
1889		1889	1889
7 Nov.	SARDINIAN..	28 Nov.	30 Nov.
21 "	PARISIAN..	12 Déc.	14 Déc.
5 Déc.	POLYNESIAN	26 "	28 "
		1890	1890
12 "	CIRCASSIAN.	2 Janvier	4 Janv.
19 "	SARDINIAN..	9 "	11 "

DEPART DE HALIFAX

A DEUX heures P. M.

ou à l'arrivée du Train de l'Ouest du chemin de fer Intercolonial.

Prix du passage de Québec via Halifax

Cabine..... $60.00, et $70.00
(selon le confort.)
Intermédiaire..... $31.50
Entrepont..... $26.60

Service de Liverpool, Queenstown, St-Jean, N. F., Baltimore et Halifax.

De Liverpool	*Steamships.*	*De Baltimore.*	*De Halifax.*
1889		1889	
12 Nov.	CASPIAN.....	3 Déc.	9 Déc.
26 "	NOVA SCOTIAN..	17 "	23 "
			1890
10 Déc.	PERUVIAN.....	31 "	6 Janv.
		1890	
24 "	CASPIAN.....	14 Janv.	20 "
1890			
7 Janv.	NOVA SCOTIAN..	28 "	Liv p'l direct

Ligne de Glasgow

De Glasgow.	*Steamships.*	*De Boston*	*De Philadelphie*
2 Nov.	MANITOBAN..	25 Nov.	
15 "	† SCANDINAVN		6 Déc.
22 "	PRUSSIAN.....	9 Déc.	
29 "	† NORWEGIAN		20 Déc.

† Via Halifax au retour seulement.

☞ Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve sur chaque steamer.

Des connaissements sont donnés à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLANS, RAE & Cie.,
22 novembre 1889 Agents

LALIGNE DU — FRANÇAISE HAVRE.

Compagnie Generale Transatlantique

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite pour le continent partiront de la jetée n. 42 (nouveau numero) de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA BRETAGNE, de Joussolin Samedi, 30 novembre, à 11 A. M.
LA CHAMPAGNE, Boyer, Samedi, 7 Déc. à 4.30 A. M.
LA NORMANDIE, Collier, Samedi, 14 Déc. à 9 A. M.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 21 Déc. à 4 hrs, A. M.

PRIX DU PASSAGE POUR LE HAVRE
1ère classe (vin compris) $100 $80.
2emeclasse..... $60.

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont de New-York au Havre, $36. Entrepont de New York à Paris, $29.00, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

A. FORGET Agent Général,
3, Bowling Green, New-York
R. STOCKING, agent pour Québec.

A LOUER

Un logement de quatre chambres au No. 45, rue Desfosses, à St-Roch, avec cave, cour et hangar. Possession au 15 Novembre courant.

J. E. BOILY, notaire,
No. 24 rue St-Joseph,
5 novembre.—1dj. St-Roch.

Terre à vendre

Une magnifique terre à vendre de 7 arpents et demi de front sur 25 de profondeur avec batisse, deux granges, écurie et remise, située dans St-Raymond, rang Ste-Croix, à une lieue du dépôt de St-Raymond.

A vendre à bonnes conditions.

Pour plus amples informations s'adresser à JEAN GENOIS, charretier, Proprietaire.

45 rue Richmond, Faubourg St-Jean.
14 octobre.—1m.

AUX Dames et Demoiselles!

Mme A. DONALDSON, modiste, professeur de coupe, ouvrira sous peu une école pour l'enseignement de la coupe et essayage des vêtements de Dames, d'après la méthode dite "Kellogg French Tailor System" si avantageusement connue aux Etats-Unis. Les Dames et Demoiselles qui désireraient profiter de l'avantage que leur offre Mme Donaldson, de venir apprendre l'art de la coupe parfaite des vêtements voudront bien s'inscrire au plutot à l'adresse ci-dessous, car le nombre d'élèves sera fort limité. Pour plus amples détails s'adresser au

No. 44 rue de la Couronne.
13 novembre.—1 sem.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

45

L'ASSASSIN

DEUXIEME PARTIE

IV

LE SECRET DE SMUT

..Bien ! bien ! fit Lucienne, trouvant aisément une coucordance parfaite entre ces détails et les précédeuts.

Ce grand mouvement de balançoire suggérait la pensée d'un navire sur lequel l'enfant avait du subir les atteintes du mal de mer pendant une tempête.

Les ravisseurs avaient, aussitôt l'enlèvement accompli, franchi le détroit.

—Après, mon chéri, après reprit-elle.

—Après, je me vois avec d'autres enfants, beaucoup, beaucoup d'enfants, et des hommes, des femmes qui marchent sans cesse, qui couchent dans des voitures, sous des tentes.

—Des hohémiens.

—Oui, répliqua Smut.

—Là, avec eux, j'ai grandi, tantôt avec une tribu, tantôt avec une autre.. Certains jours je n'avais pas à me plaindre.. D'autres jours, et ils étaient longs ceux-là je criais pendant des heures parce que l'on oubliait de me donner à manger.

—Va ! Va !.. interrompit Lucienne, impatiente.

—Parfois, la nuit, j'étais enlevé pendant mon sommeil.. Au risque d'être étouffé, on m'enveloppait, on m'enfermait dans un sac et j'étais emporté à cheval pendant de longues heures, franchissant ainsi une grande distance.

Puis, au jour, le cheval s'arrêtait. J'étais jeté là, de côté, comme un colis, comme un paquet.

Et au bout de bien longtemps une main brutale me sortait du sac.

Alors je me trouvais en présence de visages, des inconnus, mais c'étaient encore des errants, des bohémiens. Et ma vie roulante recommençait, jusqu'à un nouvel enlèvement, jusqu'à ce que l'on me transportât de nuit dans une tribu nouvelle.

Dans ces transports de tribu à tribu, Lucienne pouvait voir que des précautions infinies et continues étaient prises pour effacer toute trace de cet enfant que les parents devaient rechercher encore.

S'ils cherchaient leurs enfants.... Lucienne parviendrait peut-être à les retrouver !..

Et quelle joie pour elle, une fois sa tâche accomplie, de dire à cette mère désespérée :

"Séchez vos larmes ! Voici votre trésor !....

Ne pleurez plus, Je vous rends toutes vos joies "....

Mais, avant tout, il fallait poursuivre son œuvre.

Elle n'avait pas le droit de s'arrêter en route.

—Et l'homme.. demanda-t-elle alors à Smut ?..

—Ah ! mis ! voilà.. Je vous répète que je ne sais pas quand je l'ai vu pour la première fois. Ce dont je me souviens c'est que sa présence m'a toujours causé une douleur atroce et une terreur folle. Il venait dans la tribu et devant moi on ne prononçait pas son nom.

Et quand on le laissait seul avec moi, j'étais pris d'un tremblement épouvantable.

—Ses yeux me brûlaient.. Je me tordais en proie à des convulsions affreuses..

Et alors tout devenait sombre autour de mes yeux, et la nuit se faisait dans mon cœur.

Ce n'était pas la mort pourtant. Oh ! non ! Car je me sentais souffrir !.. Je devais éprouver d'épouvantables tortures.. Mais.. de cela, je ne ne puis rien dire.. Non ! Je ne sais rien ! Rien !..

Il y eut un nouveau silence, puis Smut reprit encore :

—Je me souviens d'une chose pourtant..

Une nuit, l'homme avait pénétré dans la chambre où je dormais.. Je me suis éveillé tout à coup, car je l'ai senti venir..

— Il ne m'a point parlé, il m'a assis sur une botte de paille, et m'a mis les mains sur le front, comme il faisait parfois..

Et à travers mes paupières alourdies, mes paupières qui lui obéissaient déjà malgré tout l'effort de ma volonté, à la lueur d'une lanterne, j'ai vu la porte de grange s'ouvrir et une femme, oh ! bien belle, mais l'air méchant, s'est approchée de moi.

" Alors l'homme lui a dit :

— Prenez garde, il ne dort pas encore..

Elle s'est alors reculée vivement, mais j'avais eu le temps d'apercevoir ses traits..

—Cherche encore, redit Lucieune, cherche toujours, c'est pour toi et pour moi, mon cher petit.

—Je ne sais plus rien, répliqua Smut, en obéissant à Lucienne, et fouillant dans sa jeune tête pour y démêler ses plus confus souvenirs.. Des choses me reviennent, cependant.. Ainsi, dans une tribu un enfant qui jouait avec moi m'a dit un jour en me menaçant :

—Va-t-en, va te cacher.. tu n'es pas un Romani, toi !.. !.. tu es un lighurno, un maudit.

Et on l'a battu très fort..

Et l'homme qui le battait m'a dit :

—"Il ment, il ment, tu es un bon Romani comme nous tous !"

—Mais alors pourquoi as-tu quitté la tribu ?.... Pourquoi es-tu parti ? demanda Lucienne.

—Pour ne plus voir l'homme, pour ne plus être endormi par lui.. Je souffrais trop, miss !.. Quand je me réveillais il n'était plus là, j'étais brisé, plus encore que lorsque Dick Chadwel me rouait de coups, et mon visage était trempé de larmes.

Alors, il doit y avoir de cela trois ans, je me suis dit qu'il fallait fuir.. partir, n'importe où.. Le chef de la tribu s'appelait Lazar.. et quand il avait bu, il était méchaut tout autant que Dick Chadwel et me battait tout aussi fort.

J'avais caché dans mes souliers deux pièces de vingt sous, économisés sou à sou sur les routes, en faisant danser les ours. J'ai acheté une bouteille d'eau-de-vie et je l'ai mise dans la voiture de Lazar..

Il a bu, il s'est soulé, et après m'avoir donné un coup de pied, il est allé tomber ivre-mort dans un coin.

Alors, pendant la nuit, je me suis laissé glisser de la voiture sur la route.

Les chevaux marchaient, la tribu continua sa course.

Je m'étais jeté dans un fossé et je restai tapi là tout le temps que passèrent les bohémiens.

Alors, je me mis à courir, droit devant moi et en sens inverse, tant que j'eus des forces.. puis je me jetai à travers champs et j'atteignis un bois où je demeurai tout le long du jour.

La nuit arriva, je mourais de faim... et je me laissai choir au pied d'un arbre..

J'allais mourir sans doute, mais mieux valait mourir que d'être encore endormi par l'homme.. à l'aube, je me traînai comme je pus pendant bien longtemps encore, et j'arrivai à une autre route, une grande large route pavée..

Là, j'eus une épouvantable frayeur. Sur la route défilaient des voitures, des chevaux, et tout un convoi de gens montés et à pied.

Je crus que j'étais retombé au milieu des Romanis.

Mais non, C'était la caravane du Cirque Indien.

Je m'approchai d'eux et je mendiais un morceau de pain.

Bob-Bib, le clown, me le donna, car il a toujours été bon pour moi, Bob-Bib, il faut lui rendre cette justice....

Il me donna un morceau de pain,

ARRIVÉ

Le MARQUIS

EST ARRIVÉ

Au No. 44, Côte Lamontagne

AVIS AUX EPICIERS

EN GROS, DÉTAIL ET AUX

RESTAURATEURS

15 nov. 1889.

JEUDI, 28 NOVEMBRE 1889

LE FORTUNES AMERICAINES

Ce thème est de ceux que l'on ramène assez fréquemment sur le tapis.

On dirait que les statisticiens—car ce sont eux qui font défiler devant les regards des humains toute la pléiade des Crésus—éprouvent une certaine jouissance à compter.... les millions des autres. Passe-temps bien inoffensif après tout, quoi qu'il ne soit guère lucratif.

La statistique cependant ne s'arrête pas nécessairement à une simple nomenclature.

Elle recherchera scrupuleusement les causes et les effets, établira les comparaisons qui se dégagent naturellement des faits amassés et la conclusion viendra d'elle-même,

C'est un travail de ce genre qu'a entrepris sur les fortunes américaines un statisticien new-yorkais d'une certaine réputation, M. Thomas G. Shearman.

Il ne s'est pas borné à compter sur ses doigts le nombre de millionnaires que peut receler le territoire américain. Il lui a paru plus pratique de pénétrer au fond des choses, de rechercher l'étendue des richesses possédées par les particuliers, de comparer ces fortunes à celles acquises en d'autres pays.

Ce travail a demandé d'assez longues recherches, mais notre statisticien en est venu facilement à bout et le *Forum* qui publie le résultat de ses investigations nous laisse sous l'impression que nulle part plus qu'aux Etats-Unis l'on ne saurait rencontrer une plus forte concentration de richesses.

Voici comment M. Shearman procède dans son rapport : par une énumération des américains possédant plus de $20,000,000 chacun.

$150,000,000—J. J. Astor, Trinity church.

$100,000,000—C. Vanderbilt, W. K. Vanderbilt, Jay Gould, Leland Stanford, J. D. Rockefeller.

$70,000,000—Estate et A. Packer.

$60,000,000—John I. Blair, succession de Charles Crocker.

$50,000,000—William Astor, W. W. Astor, Russel, E. A. Ttevens, succession de Moses, Taylor, succession de Brown et Ives.

$40,000,000—P. D. Armour, F. L. Ames, William Rochefeller, H. M. Flagler, Powers et Weightman, succession de P. Goelet.

$35,000,000—C. P. Huntington, D. O. Mills, succession de T. A. Scott, J. W. Garrett.

$30,000,000—G. B. Roberts, Charles Pratt, Ross Winans, E. B. Coxe, Clans Spreckels, A. Belmont, R. J. Livingston, Fred. Weyerhauser, Mme Mark Hopkins, Mme Hetty Green, succession de S. V. Harkness, R. W. Coleman, L. M. Singer

$25,000,000—A. J. Drexell, J. S. Morgan, J. P. Morgan, Marshall Field, David Dows, J. G. Fair, E. T. Gerry, succession de Gov. Fairbanks, A. T. Stewart, A. Schermerhorn.

$22,500,000—O. H. Payne, succession de F. A. Drexell, I. V. Williamson, W. F. Weld.

$20,000,000—F. W. Vanderbuilt, Theodore Havemeyer, H. O. Havemeyer, W. G. Warden, W. B. Thompson, Mme Schenley, J. B. Haggin, H. A. Hutchins succession de W. Sloane, B. S. Higgins, C. Tower, William Thaw, Dr Hostetter, William Sharon, Peter Donoque.

Il y a dans cette liste soixante-dix noms qui réunis ensemble représentent une richesse totale de $2,760,000,000—soit une moyenne de $37,035,000 par tête.

Ce ne sont pas là cependant les seuls Crésus qui soient éparpillés sur la surface du territoire américain. Dans ses recherches, M. Shearman a mis la main sur cinquante autres millionnaires disposant chacun de pas moins de $10,000,000. Le même statisticien est d'opinion qu'en poursuivant ses investigations, il arriverait aisément à former une liste de dix personnes possédant chacun $100,000,000 et une autre liste de cent personnes ayant chacun un capital de $25,000,000.

Dans aucun autre pays du monde, dit-il, l'on ne saurait trouver une telle accumulation de richesses. Les plus riches ducs de l'Angleterre ne prennent rang qu'après une douzaine de nos millionnaires américains et les plus grands banquiers et négociants anglais ne sauraient eux-mêmes être mis en parallèle avec les grands capitalistes des Etats-Unis.

M. Shearman estime que la moyenne du revenu annuel des cent plus riches anglais est d'environ $450,000, tandis que la même moyenne pour les cent américains les plus riches est de $1,200,000 et atteint même $1,500,000.

En matière de conclusion M. Shearman dit que 25,000 personnes possédent pour moitié la fortune des Etats-Unis et que la richesse totale du territoire américain est pratiquement possédée par 250,000 personnes, c'est-à-dire par une personne sur soixante, en ne tenant compte que de la population mâle adulte.

Si cette concentration de richesses se poursuit dans les mêmes conditions, 50,000 personnes, d'après M. Shearman, deviendront les maîtres, en quatre-vingts ans, de toute la fortune du pays.

Ce serait alors une proportion d'un par cinq cent sur la population mâle.

La législature de Québec sera convoquée pour le 7 janvier.

Il y a eu un bal très réussi mardi soir chez l'honorable sénateur Pelletier. Plus de 200 personnes y assistaient.

PHATINE FALIÈRES. Aliment de Patrons

LA CAUSE NATIONALE

Quoique les articles d'UN CANADIEN-FRANÇAIS en réponse à Mgr O'Brien aient été publiés dans l'*Evénement*, dans le *Canadien* et dans le *Cultivateur*, les demandes qu'on nous en fait sont si nombreuses que nous le publions en brochure avec quelques additions.

Prix dix cents franco par la **poste.**

A la demande de plusieurs de nos abonnés nous reproduisons la lettre de Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, qui a provoqué la réponse élaborée que nous avons publiée dans l'*Evénement* de mardi et mercredi dernier, 26 et 27 novembre.

Nous avons suivi la traduction française, *officielle* publiée dans le journal l'*Evangeline* du 4 septembre dernier, telle qu'elle a paru, avec ses anglicismes et ses fautes de français.

SIGOGNE MEMORIAL

Halifax, 15 août 1889.

Mon cher monsieur Parker, — Pour plusieurs raisons, je n'ai pu vous écrire plus vite et vous exposer plus au long, mes vues relativement à la question du monument que l'on veut ériger à la mémoire de feu l'Abbé Sigogne, pionnier évangélique de la Baie Sainte Marie. Je n'ai pas besoin de vous dire que le projet rencontre mes vues, vous le savez déjà ; et je ne puis que louer le mode d'exécution sur lequel on s'est arrêté avec un discernement digne de tout éloge, savoir : la fondation, par moi, d'une Académie pour les garçons dans le Comté de Digby. Je recommande donc avec chaleur ce projet à notre peuple, et je me berce de l'espoir qu'une entreprise si louable sera couronnée de tout le succès qu'elle mérite. Toutefois on devra comprendre que, comme supérieur ecclésiastique de cette Province, je tienne à ce que le temps et la manière de procéder à l'établissement d'une semblable institution soient laissés exclusivement à ma discrétion.

Je ne laisserai pas échapper l'occasion de protester ici contre des assertions malveillantes, des prétentions exagérées et certaines idées fausses, qu'il est à propos, je crois, de rectifier. Je ne puis admettre pour un seul instant, que les facilités et moyens d'éducation aient été fournis plus parcimonieusement, et offerts de moins bon cœur à nos coreligionnaires acadiens qu'à ceux d'aucune autre nationalité.

Toutes nos maisons de haute éducation qui ont été établies par les Evêques, ont ouvert leurs portes à tous les catholiques avec la même impartialité. Dans les choses qui regardent la religion et les avantages spirituels, nous ne pouvons admettre aucune distinction de race ; nous ne sommes plus alors irlandais, ni écossais, ni acadiens, nous sommes simplement et purement catholiques. Nous pouvons, du reste, soutenir—et nous parlons ici en connaissance de cause—que la jeunesse acadienne peut recevoir, et a déja reçu, dans nos colléges diocésains, une éducation qui ne le cède en rien à celle qu'elle pourrait obtenir dans n'importe quel collège de la Province de Québec.

Les Acadiens n'ont pu, il est vrai, profiter de ces avantages que depuis un temps relativement assez court : et il ne faut pas en chercher oin la raison ; peuple conquis, ils ont été dépouillés de leurs biens ; abandonnés par la France, oubliés et délaissés par leurs nationaux du Canada, ayant naturellement en horreur tout contact avec leurs vainqueurs, ils faisaient société à part et ne formaient plus qu'une communauté tout à fait isolée : mais quand vient le temps où des Evêques furent consacrés pour ces Provinces, les fidèles Acadiens se réveillèrent pour entrer dans une ère de vie et de progrès. Des prêtres furent stationnés parmi eux, et des églises furent construites ; ensuite vinrent les écoles, et après les écoles les couvents : de sorte que l'on peut dire en vérité que jamais peuple ne fut, dans un pays de missions, plus amplement pourvu des soins et encouragements de la religion, comme jamais peuple, non plus, il faut le dire, ne sut mieux que le nôtre apprécier de si grands bienfaits et profiter d'avantages aussi exceptionnels.

Les "historiens," soit de France soit de Québec, qui, du bout de leur plume magistrale, dictent leurs devoirs aux pauvres Evêques "irlandais", et qui, au lieu de leur accorder la part de justice qui leur revient de bon droit, s'étudient à les dénigrer et à les injurier, devraient au moins prendre la peine d'envisager honnêtement des faits historiques qui sautent aux yeux ; après cet acte de loyauté vulgaire, ils pourront, si le cœur leur en dit, lancer leurs traits enfiellés, non contre des griefs qui n'existent que dans des imaginations de têtes chaudes, mais contre l'indifférence cruelle et persévérante de leurs compatriotes pour leurs frères acadiens dans les jours d'épreuve, d'affliction et de malheur.

Sans aide, sans même trop de sympathie, de la part de la France ou de Québec, les Evêques des Provinces Maritimes pourvurent amplement aux besoins spirituels des Acadiens, renversèrent les barrières qui les tenaient isolés du reste de la population, mirent à leur portée, de bon cœur, sans parcimonie, dans la mesure de leurs ressources, tous les moyens possibles d'éducation, et parvinrent à faire d'eux ce qu'ils sont aujourd'hui: une véritable puissance dans le pays, un peuple vertueux, loyal et intelligent.

Et croira-t-on que ce peuple irait oublier ses meilleurs amis pour se laisser mener par des hâbleurs de politique flairant une brise de popularité, ou par des écrivailleurs à la brasse qui font provision de leurs "faits" dans les cancans en l'air d'une passée hâtive d'une course volante de touriste, et qui les habillent ensuite et les enguirlandent de fanfreluches à la gauloise qu'une imagination sottement exaltée leur supplie naturellement ?

Toutefois, si fertile qu'ait été l'œuvre du passé en heureux résultats tout n'est pas fait : et je veux bien reconnaître et envisager franchement les besoins de notre temps, lesquels me semblent requérir plus de moyens encore et plus de facilités que jamais pour l'éducation et l'avancement de notre peuple. De là vient que depuis plus de deux ans, je cherche des voies et des moyens pour l'établissement d'une Académie pour les garçons dans Clare. Si l'initiative que vous venez de prendre rencontre le support et l'encouragement qu'elle mérite, j'aurai par cela même acquis la meilleure preuve que le peuple reconnait comme moi les besoins dont je viens de parler.

Dans l'espoir que vous rencontrerez tout le succès désirable.

Je demeure,
Mon cher monsieur Parker,
Tout à vous in Xto
† C. O'BRIEN,
Archevêque de Halifax.

Mlle Florence Mercale, une indienne de la réserve de Grande-Rivière, près de Bradford, est arrivée à Ottawa pour occuper une position dans le ministère des affaires des Sauvages. C'est le premier exemple d'une pareille nomination. Mlle Mercale est âgée d'environ 20 ans et possède un esprit très cultivé.

Le gouvernement et les ouvriers

Les écoles du soir à Québec

Délégation auprès du Premier Ministre

A huit heures et demie hier soir une nombreuse délégation d'ouvriers s'est rendue auprès de l'hon. M. Mercier au Palais législatif et a eu une longue entrevue avec lui au sujet de l'établissement d'écoles du soir à Québec. Elle était composée de MM. Patrick J. Jobin, président, Aug. Desroches, William Guthrie, J. B. Roberge, John Roe, Philippe Pelletier, Louis Aug. Lamarche, Jean Roussin, William Shea, Ed. Charpentier, Pierre Lachance, Philéas Dufresne, M. Geo. Mullins, Octave Vézina, Isidore Morissette, M. Jos. Tierney, Théophile Leblanc, Alex. Goudreau, B. Menard, Ferd. Dompierre, Geo. Philips, W. H. Walsh, J. B. St. Laurent.

L'honorable premier ministre leur a fait le plus bienveillaut accueil et a exprimé tout le plaisir qu'il éprouvait de pouvoir accéder à leur juste demande.

"Je suis heureux de vous recevoir, a-t-il dit en substance, car vous vous présentez dans un beau but, chargés d'une noble mission. Vous ne venez pas demander de l'argent, du travail, vous venez demander de l'instruction, des écoles du soir pour permettre à la classe ouvrière d'acquérir les connaissances pratiques et utiles à son avancement et à son bien-être. C'est non-seulement notre droit, mais notre devoir d'accorder votre demande. Malgré qu'il n'y ait pas de crédit voté pour cette fin, nous allons vous en ouvrir un afin de vous permettre de vous instruire. Plus le peuple est instruit, plus il est susceptible d'élire de bons gouvernements Refuser l'instruction au peuple, c'est lui refuser la liberté.

"Nous sommes prêts à ouvrir un nombre suffisant d'écoles du soir. Nommez un comité spécial de trois ou cinq membres qui viendra s'entendre ici avec la Corporation, les commissaires d'écoles protestantes et catholiques et le gouvernement, et nous allons vous fournir les professeurs dont vous avez besoin.

"Ces écoles seront fondées sur le même système que celles de Montréal. La ville fournira la papeterie ; les commissaires des écoles fourniront gratuitement les salles, ainsi que le chauffage et l'éclairage, et verront à leur entretien ; le gouvernement paiera $2 par soir à chaque professeur. Les professeurs devront être choisis de préférence parmi les élèves de l'Ecole Normale Laval ; ils seront sous la direction d'une personne autorisée nommée à cette charge par les ouvriers, la corporation et le gouvernement. Les écoles du soir dureront six mois chaque année à partir de novembre."

La réponse sympathique du premier ministre, dont nous ne donnons ici qu'un résumé succinct et bien pâle, a été accueilli par les marques de la plus vive gratitude.

On a procédé immédiatement à l'organisation d'un comité, tel que proposé par l'honorable M. Mercier. Les personnes suivantes ont été choisies : M. Patrick Jobin, président, et MM. J. B. Saint Laurent, Philippe Pelletier, Auguste Desroches, Edward Little. Puis on a passé la résolution suivante :

"Que ce comité soit chargé de s'entendre avec le gouvernement, Son Honneur le maire et les commissaires d'écoles protestantes et catholiques pour organiser les écoles du soir en faveur des ouvriers."

L'honorable premier ministre a prié le comité des ouvriers de venir rencontrer, à huit heures et demie, ce soir, à son cabinet au Palais Législatif, Son Honneur le maire et les présidents des commissaires d'écoles protestantes et catholiques pour travailler sans retard à la fondation des écoles demandées.

La délégation est partie enchantée de la réception cordiale du chef du gouvernement et de sa promptitude d'action.

Et encore une fois l'honorable M. Mercier a prouvé que les ouvriers ne s'adresseront jamais en vain à lui quand ils auront à exposer au gouvernement quelques griefs ou quelques requêtes justes et raisonnables concernant l'amélioration et le bien-être de leur classe.

LA BANQUE NATIONALE

Elle poursuit l'échevin Latour, d'Ottawa $360,000 en jeu

Ottawa, 27.

Dernièrement la succursale de La Banque Nationale à Ottawa, a pris une action en cour contre M. l'échevin Latour pour un montant de $360,000, montant assez considérable dont les intérêts annuels sont déja une jolie fortune. Cette importante affaire, qui doit se dérouler au mois d'avril prochain, promet des révélations qui devront étonner les gens de la finance, si l'on en juge par les complications et les mystères entourant les grandes transactions qui ont eu lieu pendant les douze ou quinze années qui ont précédé la date de ce formidable malentendu, et dont les conséquences se résument à un procès pour un montant de près d'un demi million de piastres.

Vers l'année 1872 M. l'échevin Latour conduisait sur une vaste échelle le commerce de bois. Il entra en négociations avec La Banque Nationale alors récemment établie à Ottawa. La banque s'engagea à lui fournir en hiver le montant considérable d'argent requis pour les besoins de ses vastes opérations commerciales. La fortune semblait, à cette époque, sourire à tous ceux qui étaient engagés dans ce genre de commerce. L'arrangement généralement conclu consistait dans l'obligation de la part des banques de fournir les fonds nécessaires pour les besoins des chantiers dans le cours de l'hiver, quitte à être remboursées lorsque se faisait au printemps la vente des billots, à Ottawa, et quelques semaines plus tard la vente du bois carré à Québec.

L'année 1874 amena avec elle la grande crise commerciale que l'on sait.

M. Latour ne pouvant au printemps faire la vente du produit de son hiver de travail se vit placer dans l'impossibilité de rembourser les emprunts qu'il avait effectués.

Il ne lui restait que le moyen de transporter en garantie à La banque National, le bois carré fabriqué pendant l'hiver et les immenses limites à bois qu'il possédait sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

Les années s'écoulèrent rapidement et l'intérêt sur le capital augmentait, avec une rapidité aussi étonnante. Plusieurs autres transactions ont été faites dans l'intervalle entre M. Latour et la banque.

Commerce de bois, vente et achat de limites, exploitation de mines de fer, etc, le tout tellement au-dessus des forces d'un simple reporter de pouvoir défricher, que les parties intéressées sont forcées d'avoir recours aux tribunaux, pour régler la question. Ce qui rend l'affaire encore plus incompréhensible, c'est que M. Latour qui refuse de donner les détails, prétend que la Banque Nationale lui doit au delà $100,000, tandis que celle-ci prend une action en cour contre lui pour $360,000.

Le procès devra naturellement devoiler une complication de tenue des livres qui sera intéressante à suivre.

Nous tiendrons certainement nos lecteurs au courant de cette affaire.

Embarras financiers

Le montant du passif de la maison Philippe Gingras et cie, marchands de charbon, n'est pas encore connu, puisque la liste des créanciers n'est pas encore terminée. Il est probable que ce montant excèdera la somme de $49,000. On dit que la Banque du Peuple est un des plus plus forts créanciers, mais qu'elle ne perdra rien ; elle a toutes les garanties voulues pour recouvrer ce qui est dû.

F. X. Parson de Coleraine, comté de Mégantic, a fait cession à M. H. A. Bédard.

M. C. V. Falardeau, de l'Ancienne Lorette, a aussi fait cession à M. Bédard. L'actif est de $10,000 et le passif de $11,500.

Les dividendes de faillis suivants seront payés au cabinet d'affaires de M. Bédard : Blais et Emond, troisième et dernier, 3 décembre ; J. A. Dufresne, Cacouna, deuxième et dernier, 9 décembre ; Eugène Roy, deuxième et dernier, 9 décembre ; H. E. Pelletier, Ste. Louise, deuxième et dernier, 16 décembre.

Revue universelle des inventions nouvelles

Publication illustrée donnant des renseignements sur tous les faits scientifiques et industriels les plus récents.

Abonnements, 1 an : Paris, 5 francs ; départements, 6 francs : étranger, 8 francs. Abonnements d'essai pour 6 mois : Paris et départements, 2 francs.

Rédaction et administration, 25, rue Augustin (Paris).

Sommaire du numéro du 5 novembre : Le viaduc du Viaur.—Transmission différentielle.—Petite scie à lame sans fin (système Gérard).

—Propos du docteur : Hypnotisme. Tribune des inventeurs : Distributeur économique.— Force motrice économique.— Nouveautés photographiques. — Allumoirs électriques (système Serrin).

Tour du monde : Pont sur la Manche. —Tannage électrique.—Locomotive électrique.—Obus sirène.—Machine pour voler.—Nouvelle boîte aux lettres.—fers à cheval en papier, etc.

L'Ami des Dames

Prend de jour en jour une plus grande vogue. Nous conseillons à nos lectrices d'en faire l'usage. Il fait disparaître les boutons, les rousselures, etc. Demandez-le à votre apothicaire.

SPÉCIALITÉ
—DE—
Lunettes, Pince-nez, etc
— CHEZ —
C. ROUTHIER
HORLOGER ET BIJOUTIER
50 ET 52
Côte Lamontagne, Québec

Si votre vue laisse à désirer, venez à notre magasin, où vous êtes d'autant plus certain de trouver l'article dont vous avez besoin, que nous faisons aujourd'hui une spécialité des lunettes, pince-nez, etc., à verres perfectionnés que nous ajustons selon le besoin des clients.
Une visite est respectueusement sollicitée.

CARTE
HARTFORD
Fire Insurance Co

Capital autorisé - - - - $3,000,000
Capital payé - - - - - - $1,250,000
Total de l'actif - - - - - $5,750,000

☞ Assurances sur toutes les classes de propriétés au taux courant.

Daniel McGie & Fils,
63, RUE ST-PIERRE
J.-B. Morissette,
82, RUE ST-PIERRE.
AGENTS CONJOINTS
18 Novembre.—1m.

A VENDRE

Une terre située en la paroisse de Ste-Anne de Beaupré, à moins d'un mille, à l'est de l'église, de dix-huit perches de front sur une lieue et demie de profondeur, avec maison, grange, étable et autres dépendances à l'état presque neuf.
Conditions faciles.
S'adresser au propriétaire JEAN MOREL, Ste-Anne de Beaupré, ou à AUG. N. VÉZINA, N. P., Ste-Anne de Beaupré. 7 novembre 1889

MATÉRIAUX POUR
Dessin et Peinture!!

Boîtes d'instruments mathematiques, pour le dessin linéaire, de tous prix, depuis 35 cts en montant.
Boîtes pour peinture à l'eau et à l'huile.
Couleurs de différentes manufactures, pour peindre à l'huile et à l'eau, sur porcelaine.
Pinceaux, Spatules, Palettes, enfin matériaux de toutes espèces pour artistes.
Carte de fantaisie, Panneaux, Plaques en porcelaine, Plaques en cuivre, pour peindre.
☞ Une visite est respectueusement sollicitée.
JOHN WALSH
LIBRAIRE ET PAPETIER
25 rue St-Jean, Québec.

A LOUER

Belle maison à sous louer, Grande-Allée, près de la batisse du Parlement.
S'adresser par lettre seulement à L. N., Bureau de l'*Evenement*.
14 novembre.—15j

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de
Robitaille, Bernier & Bernier,
Québec.

LES SOUSSIGNÉS vendront par encan à tant dans la piastre sur les prix de l'inventaire, au Magasin des susnommés, coin des rues St-Joseph et de la Couronne, à Québec,
Mardi, le 3 Décembre 1889
l'actif de la faillite comme suit :

Stock de marchandises sèches des plus variées	$ 66,360.44
Marchandises en douane	354.12
Roulant	299.60
Fixtures	1063.00
	$ 68,270.06
Dettes de livres d'après listes	9,121.55
	$ 77,391.61

Ce stock est le mieux choisi qui ait jamais été offert en vente, l'achat des marchandises datant de quelques mois seulement.
Il n'y a aucune avance sur les marchandises soit pour transport ou autrement.
On pourra visiter le stock Vendredi, Samedi et Lundi.
Conditions de vente : $2000 comptant, la balance à 3, 6 et 9 mois, par billets endossés à la satisfaction des vendeurs.
Vente à onze heures.
KENT & TURCOTTE,
OCT. LEMIEUX & CIE. Curateurs.
Encanteurs.
27 novembre.—4f.

LE GAULOIS
GRAND JOURNAL DU MATIN
Le mieux informé des journaux Parisiens
2 Rue Drouot, Paris.

Grande Vente!
DE
COUVERTES
BLANCHES

50 sur 70 pouces $2.07 la paire
52 sur 72 pouces $2.53 la paire
54 sur 74 pouces $2.83 la paire
58 sur 78 pouces $3.33 la paire
62 sur 82 pouces $3.68 la paire
62 sur 82 pouces $4.18 la paire
66 sur 86 pouces $4.58 la paire
66 sur 86 pouces $4.88 la paire
68 sur 90 pouces $5.48 la paire
72 sur 92 pouces $6.08 la paire
62 sur 82 pouces $6.18 la paire
64 sur 86 pouces $6.98 la paire
72 sur 92 pouces $7.88 la paire
74 sur 96 pouces $10.88 la paire

SPÉCIALITÉ
EN
Camisoles et Caleçons
De Laine Canadienne et Ecossaise
16 Doz. vendues à 45c valant 55c
20 Doz. vendues à 70c valant 90c
En Laine Ecossaise de 83c à $3.00

JOB O JOB B
POUR OUVRAGES DE FANTAISIE
1500 vgs. de Ruban Satin et Velours de toutes nuances.
48c pour 12½ ctc. la verge.
15c pour 5 cts. la verge.

Côté & Faguy
4 RUE ST-JEAN
L'Exposition de Paris transportee au grand Bazar Français de la rue St-Joseph, St-Roch.
Entre la rue Dorchester et le Marché Jacques-Cartier.)
ENTRÉE LIBRE. Si vous saviez tous les trésors qui sont renfermés dans ce nouvel établissement, vous n'hésiteriez pas un instant à venir admirer ces produits merveilleux arrivant directement de Paris.
Si vos moyens sont limités, accourez ! ces merveilles sont à la portée de toutes les bourses
Si la richesse est dans vos mains, n'hésitez pas, car vous pourrez satisfaire vos désirs quels qu'ils soient, mais pressez-vous si vous voulez avoir le premier choix.
Nous avons des jouets pour les enfants depuis 2 centins jusqu'à 10 piastres et au dessus.
Des objets de piété tels que statues, chapelets, images, etc.
Parfumerie de 1er choix à des prix défiant toute compétition. Articles de fumeurs, cannes et coutellerie.
Instruments de musique, albums, coffrets, papier, crayons, plumes, ardoises, boîtes de couleurs, boîtes de compas, porte-monnaie, et aussi, un assortiment de corsets de tout genres et de tous les prix.
☞ N'oubliez pas le Bazar français de
L. DYONNET.
2 oct.—3m.

Attention !

MESDAMES ET MESSIEURS, veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour le patronage que vous m'avez accordé jusqu'à ce jour.
Je ne doute pas qu'après cet annonce ce patronage va augmenter de beaucoup. Comme vous le voyez, je suis en mesure de donner satisfaction aux deux sexes. D'abord, je dirai aux Messieurs : Si vous avez besoin de n'importe quel vêtement fait de première classe, venez au No. 254, rue St-Joseph, St-Roch. Puis je dirai aux dames et demoiselles : Avez-vous besoin d'un ulsters, un pardessus, un manteau, un dolman, un basque de robe ou gilet et robe au complet ? Ayant à mon emploi d'excellentes modistes, je puis vous dire, mesdames et demoiselles, si vous aimez à avoir un de ces articles bien ajusté et bien fait, venez au No. 254 rue St-Joseph, St-Roch, au 2e étage. Je dirai aussi aux familles qui font leurs vêtements elles-mêmes : Venez faire tailler n'importe quel article ci-haut mentionné et vous n'aurez aucune difficulté à vous ajuster. Une visite est respectueusement sollicitée.
J. PATOINE.
2541, rue St-Joseph, St-Roch.
9 novembre 1889.

AVIS
AUX MARCHANDS
900
QUARTS D'HUILE DE CHARBON
Offerts à prix réduits
— EN DEHORS DE L'ASSOCIATION —
A arriver, la Célèbre Huile
CENTENNIAL
Recommandable partout, lumière brillante, blanche cristal, éclairant sans odeur ni fumée de la plus haute gravité et inspection.
Aussi : Lampes et Appareils, Verreries, etc.
A. E. VALLERAND,
67, rue Dalhousie

WM. THOM
Classes Commerciales du Soir
CETTE BRANCHE de l'Académie de M. Thom, spécialement organisée pour l'éducation des jeunes gens engagés dans le commerce, sera ouverte le 18 courant.
No. 19 RUE STE-ANGELE, QUEBEC.
15 novembre.—12f

Tenue de Livres, Etc
UNE PERSONNE offre ses services, le soir, à toute personne qui a besoin pour Tenue de Livres, Audition de Comptes, Reglements de Successions, etc. Prix modéré.
S'adresser au No. 108 rue Artillerie.
7 novembre.—1m.

T THÉS ! T THÉS ! T
Thés de la dernière Récolte
1889 - 1890
Si vous voulez des thés nouveaux, choisis avec grand soin, allez au Magasin de Thé J. B. Rousseau. Nous avons toujours un grand assortiment, ce qu'il y a de meilleur en thé et café. Compurez nos thés, c'est le moyen de juger de leur qualité supérieure. Notre bazar annuel commencera avec le mois de décembre. Nous offrods cette année à nos pratiques et en général au public, entr'autres objets une splendide lampe en cuivre poli, un pot en argent, de valeur, et un beau plateau aussi en argent. Puisque ça ne coûte rien, venez prendre un billet de notre loterie.
J. B. ROUSSEAU,
240, rue St-Joseph, St-Roch. 206, rue St-Jean.
Succursale : Côte des Marchands, Lévis.
2e Novembre 1889.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR.PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulac (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur
2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884
Les plus hautes Récompenses
INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.
« L'usage journalier de l'Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.
« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »
Maison fondée en 1807 SEGUIN Bordeaux
Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

gent et depositaire pour le CANADA : C. A. CHOUILLOU, 30 Hospital street, Montréal

FEU! FEU!
Etant sur le point de faire des réparations à notre magasin, nous avons décidé de sacrifier nos Marchandises à des prix étonnant tout le Public.
On y trouvera les Marchandises ci-dessous mentionnées
Imitation de Loutre, valant $9 pour $4.25
Flanelle de couleur valant 25c pour 10c.
Nuages noirs et couleurs à moitié prix.
Couvertes blanches valant $5 pour $2.25.
1 lot de chapeaux de feutre pour homme vendu à 40c.
Habillements pour hommes valant $10 pour $5.50.
RENDEZ-VOUS EN FOULE CHEZ
Fortier & Royer,
No. 111 rue Notre-Dame, Basse-Ville.

SOCIETE FRANCAISE
D'IMPORTATION
MM. M. J. DAYET & CIE. ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils ont transporté leur MAISON DE GROS 119, 121 et 123 rue Dalhousie dans le
NOUVEAU BLOC MURPHY
(*En face de l'Examining Warehouse*)
Ils gardent en stock le plus grand choix de Vins, Liqueurs et Produits français de toutes sortes. Leur nouvel aménagement leur permettra de répondre avec promptitude à toute commande transmise. Ils espèrent mériter comme par le passé la confiance de leurs clients, grâce à la bonne qualité de leurs produits et la modération de leurs prix.
Coin des Rues Dalhousie, Leadenhall et Bells Lane
M. J. DAYET & CIE.

MYRTOL du Dr LINARIX
1220 *Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris*
Le MYRTOL LINARIX est présenté sous forme de Globules employés avec le plus grand succès contre les
AFFECTIONS CHRONIQUES DE LA POITRINE : Rhumes, Bronchites, Catarrhe, Asthme avec oppression et Palpitations.
Les GLOBULES DE MYRTOL LINARIX doivent être pris à la dose de 6 par jour : 2 le matin, 2 vers midi et 2 le soir.
Toutes les personnes qui prennent les VÉRITABLES GLOBULES DU Dr LINARIX *s'accordent à reconnaitre qu'elles respirent plus facilement.*
Exiger les Véritables Globules Linarix *de* CLIN & Cie, *de* PARIS, *que l'on peut se procurer chez les Droguistes et Pharmaciens.*

Avis aux Consommateurs
Les PRODUITS de la
PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND
207, rue St-Honoré, à PARIS
Tels que : ORIZA-OIL * ESS. ORIZA * ORIZA-LACTÉ * CRÈME-ORIZA
ORIZA-VELOUTÉ * ORIZA-TONICA * ORIZALINE * SAVON-ORIZA
DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :
1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.
2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.
MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA
pour vivre sur leur réputation
nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.
Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE
Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

Le Veritable ONGUENT CANET-GIMARD
est un remede souverain pour la guérison de toutes les *Plaies, Panaris, Furoncles, Anthrax, Blessures* de toute espèce.
Ce Topique excellent à une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.
EXIGER SUR CHAQUE ROULEAU LA SIGNATURE CI-CONTRE.
Dépôt général à PARIS, 4, r. des Orfèvres.—A Montréal Laviolette & Nelson.
Canet-Gimard

Toux, Rhume, Asthme, Bonchites, Etc
INFAILLIBLEMENT GUÉRIS PAR L'USAGE DU
SIROP PECTORAL DU DR PICAULT
40 années de succès toujours croissant sont une preuve incontestable de son efficacité.
A VENDRE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
AGENT GÉNÉRAL
ALEXANDRE LARUE, PHARMACIEN, Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Roch, Québec
AUSSI : Elexir Pulmonaire, Pastilles Pectorales, Pastilles à vers du Dr Picalut, Remède du Père Bruno, Pommade solaire pour les démangeaisons de la peau.

A L'ENSEIGNE DU LOUP

GRANDE VENTE DE

PELLETERIES

ENDOMMAGÉES PAR LA FUMÉE

CAPOTS en moutons de Perse Chat sauvage, Astrakan, Walloby, Loup de Russie.

CASQUES en Loutre, Seal, Mouton de Perse, Vison, mouton gris.

Pelleteries pour Dames, Manchons, Mitaines, Gants, Soulers-mous et Raquettes.

Le tout pour être vendu à une

GRANDE RÉDUCTION!

Alf. L. G. Dugal

—15—

Rue Notre-Dame, Basse-Ville

6 Novembre.—1m.

Un Fonds de Commerce de la Campagne

VENDU A

50 CTS. DANS LA PIASTRE

CHEZ

Ed. N. Blais & Cie

RUE DE LA COURONNE

VENANT

DIRECTEMENT

—DE LA—

MANUFACTURE

JOB!

75 DOZ.

CHEMISES!!

De différentes Couleurs

NOUS LES VENDONS MOINS QUE LA

MOITIE

DU PRIX DU GROS

JOB!

Syndicat de Québec

207

Rue St-Joseph, St-Roch

N. RIOUX & Cie.

EPICIERS EN GROS

98 et 100, Rue St-Paul

Toujours en main } Liqueurs de toutes sortes

BRANDY, VIN COLLI,
GIN, TARAGONE,
RYE, OPORTO,
JAMAIQUE, MISSA.

Sucre, Sirop, Conserves alimentaires, Riz, Thé, Café, Tabac, Cigares, Huile, Mastic, Parfums, Eau de Floride, Fruits, Prunes, Raisins, Etc., etc

Beurre frais en réception tous les jours.

6 nov. 1889.

Etoffes à Robes!

Patrons du plus haut choix

Valeurs remarquables dans les marchandises suivantes :

Meltons unis pour Robes 14c, 19c.
Draps de Dames unis, 20c, 34c, 75c, 90c, $1.50.
Drap de Fantaisie pour Robes 12½c, 15c, 18c, etc.
Drap chaud écossais pour robes.
Le plus grand assortiment de patrons de robes et costumes.
Serge bleue et noire, bien bonne valeur à 32c, 50c et 65c.
Jupons d'hiver 90c, $1.40, $1.90, $2.10, $2.35, $2.40 $2.35, $2.60 et plus.
Etoffes rayées pour jupons d'hiver, 19c, 24c, 60c, 95c et $1.20.

☞ Les acheteurs y trouveront leur avantage en venant examiner ces marchandises, étant admis par nos pratiques que nos avons le plus bel assortiment de nouveautés pour Robes qu'il y ait, soit à Québec ou dans les villes environnantes.

Tapis, Rideaux, Prélards

Etoffes pour meubles, Transparents pour fenêtres, etc.
Pour ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleure qualité en Tapis Bruxelles, allez chez Glover, Fry & Cie.
Pour les meilleures valeurs en tapis tapisserie à 28c, 47c, 67c, net allez chez Glover, Fry & Cie.
Pour ce qu'il y a de mieux en Prélart anglais depuis une demie verge jusqu'à 3 verges de large, allez chez Glover, Fry & Cie.
Le département des rideaux et étoffes pour Meubles et Rideaux offre un choix sans précédent.

Glover, Fry & Cie.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St JEAN

Le et après LUNDI, le 14 OCTOBRE 1889, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepte les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

7.30 A. M.— Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours, arrivant à la jonction Chambord à 5.45 p. m., et à Roberval à 6.30 p. m.

3.45 P. M.— Train local pour la Riviere-à-Pierre, tous les jours, y arrivant à 8.00 P. M. (et à St-Raymond à 6.30 P. M.)

ARRIVEE A QUEBEC

9.00 A. M.—Train local part de la Rivière-à-Pierre, tous les jours, à 4.55 a. m. (et de St-Raymond à 6.25 a. m.) arrivant à Québec à 9.00 a. m.

7.00 P. M. — Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours (et de la Jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St. Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest, enregistré pour Roberval.

Le fret expédié de Québec à la Rivière à Pierre et aux endroits au sud, sera enregistré jusqu'à 2.30 p. m. ; et aux endroits au nord de la Rivière-à-Pierre jusqu'à 5 p. m., à la station du Palais.

Vingt minutes pour prendre le lunch au Lac Edouard.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après cinq heures P. M.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, émis les Samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Billets en vente par R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, Agent Général pour les Passagers et le Fret, Québec.

J. G. SCOTT.
11 octobre 1889 Sec. et Gérant

AGENTS DEMANDES PARTOUT

PRIX DE VENTE. $4.98 SAMPLE FREE

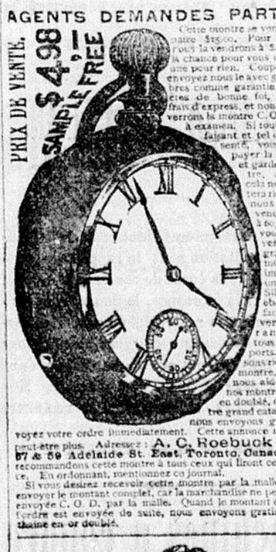

Cette montre se vend d'ordinaire $15.00. Pour les jours qui vous la vendrons à $4.98, avec la chaîne pour vous d'en avoir une pour rien. Coupez ceci et envoyez nous le avec 50c en timbres comme garantie que vous êtes de bonne foi, pour un prix d'express, et nous vous enverrons la montre C. O. D. sujet à examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pouvez payer la différence et garder la montre, autrement cela ne vous coûtera rien. Si vous aimez mieux en faire vendre 6, d'ici à 30 jours, nous vous en enverrons un gratis. Cette montre est importée et un boitier en Silverine Dauber de 6 oz face découverte, et garantie sur tous les rapports. Nous ne connaissons rien de meilleur à cette montre, mais nous avons aussi à vendre nos montres en or et en double, d'après notre grand catalogue que nous envoyons gratis. Envoyez votre ordre immédiatement. Cette annonce ne paraîtra peut-être plus. Adresse : A. C. Roebuck & Co., 97 & 99 Adelaide St. East, Toronto, Canada. Nous recommandons cette montre à tous ceux qui liront cette annonce. En ordonnant, mentionnez ce journal.

Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra envoyer le montant complet, car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la malle. Quand le montant complet de l'ordre est reçu de suite, nous envoyons gratis une jolie chaîne en or doublé.

Assemblée Annuelle des Pilotes

L'assemblée annuelle des Pilotes licenciés pour le Havre de Québec et au-dessous aura lieu au bureau de la Corporation des Pilotes, No. 103, rue Dalhousie, Basse-Ville de Québec, MARDI, LE DIX DECEMBRE prochain, à 9 heures A. M. précises, pour procéder à l'élection des membres du Bureau de Direction pour l'année 1890 et ce en conformité à l'acte d'in

---

Poisson! Poisson!

Hareng du Labrador No. 1.
Hareng du Cap Breton No. 1.
Morue No. 1 et 2.
Saumon No. 1-2-3.
Flétan, Turbot, Morue Sèche.
Lard Mess Short Cut.

HUILE De Morue, de Loup-marin, et de Marsouin.

J. B. Renaud & Cie

72 A 82 RUE ST-PAUL

Pharmacie St-Roch

En Gros et en Détail

DR. G. GIROUX

MEDECIN, CHIRURGIEN ET PHARMACIEN

—161—

Rue St-Joseph, St-Roch

Dépôt général de médicaments patentés. Parfumeries françaises, anglaises et américaines.

Grande variété d'articles de toilette, etc.

☞ Téléphone 144.

BRANDY

Pour usage général, mais surtout pour cas de maladie, employez le meilleur

Bisquit Dubouche & Cie.

COGNAC

En vente chez tous les épiciers et marchands de vin.

9 juillet.—12m.

Seconde Edition

NOUVELLES A LA MAIN

—Voici, d'après le *Journal Officiel*, le résultat du commerce de la France pendant les dix premiers mois de l'année 1889 :

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 octobre 1889, à 3,407,262,000 francs, et les exportations à 2,890,101,000 francs.

—Les autorités de Belgrade ont découvert un complot tendant à déposer le jeune roi Alexandre pour le remplacer par le prince Pierre Karageorgevics. Bien des diplomates russes sont impliqués dans ce complot. Trois des conspirateurs ont été arrêtés.

—Aujourd'hui les électeurs de Fredericton, N.-B., doivent décider s'ils doivent maintenir l'Acte de Scott. Jusqu'à présent, cette loi, qui n'existe plus qu'à l'état de souvenir dans les provinces de Québec et d'Ontario, n'a été rappelée que dans un seul comté des Provinces maritimes, celui de Colchester, de la Nouvelle-Ecosse.

—Le nombre des faillites canadiennes à Woonsocket est d'environ 1,300.

Les anciens disent que le niveau du fleuve St. Laurent n'a jamais été si bas depuis 35 ans.

—La dernière application de la lumière électrique va rendre de grands services dans les rues de Londres, pendant la saison des brouillards.

Un petit globe réflecteur incandescent est placé sur le front du cheval ; des fils isolés lui longent le corps pour atteindre une petite batterie renfermée dans la voiture. Le courant se produit à volonté et une brillante lumière illumine l'obscur entourage.

—L'*Empire*, par son correspondant à Ottawa, dit en parlant de la convocation du parlement pour le 16 janvier, que d'hui à cette date, le cabinet va s'occuper des estimés. Il a de plus décidé de réintroduire le bill des lettres de change et billets promissoires de la dernière session et cela avec quelques légères modifications. Deux copies de ce bill sont distribuées aux banques et chambres de commerce afin qu'on le discute et fasse les suggestions qu'on croira nécessaires.

Pour une nouvelle à sensation, celle-ci en est une : On sait que l'ordre de St-Sulpice est devenu propriétaire, par don du gouvernement français, de certaines propriétés dans l'île de Montréal et ailleurs qui valent plus d'un million. Sous le régime français, les Sulpiciens étaient tenus de fournir au gouvernement un état de leurs transactions annuelles, mais depuis la conquête cette ordonnance est restée lettre morte. On dit maintenant sous bonne autorité qu'un partisan de M. Mercier, inspiré par les Jésuites, demandera à la prochaine session de faire revivre l'ancienne coutume afin de connaître le bilan des Sulpiciens.

AFFAIRES MUNICIPALES

Assemblées de comités

Il y a eu séance importante hier soir du comité des marchés à l'Hôtel-de-Ville.

La séance était présidée par M. le conseiller Vincent.

On a présenté les soumissions suivantes : Pour élever le toit du marché St. Pierre et autres améliorations à ce marché, Maguire $460.00, Guérard $850, Gagnon et frère $635.00 et Boiteau $611.00. Les soumissions de MM. Gagnon et Boiteau ont été mises de côté vu qu'elles ne sont pas régulièrement faites.

M. Drolet fait une sortie contre le conseiller McGreevey et lui reproche son fanatisme pour tout ce qui vient des Canadiens-français, et surtout des représentants de St. Sauveur.

Le conseiller McLaughlin propose que la soumission de M. Guérard soit acceptée; cette motion est secondée par le conseiller Drolet. Le conseiller Foley propose en amendement, secondé par le conseiller Laberge, que la soumission de M. Maguire soit acceptée comme étant la plus avantageuse. Cet amendement est adopté, et le comité fera rapport au Conseil recommandant cette dernière soumission.

COMITÉ DES CHEMINS.—Ce comité s'est réuni hier soir sous la présidence de l'échevin Demers.

Etaient présents : Son Honneur le maire, les échevins Fiset et Frémont et les conseillers Carrel, Perron, Laberge, Huard, Duquet, Vincent, Chambers et Demers. Lu une lettre de M. Forest, plombier, propriétaire de la maison rue Desjardins, voisine de l'hôtel Russell, informant le comité qu'il doit construire une nouvelle bâtisse en cet endroit et offrant une certaine lisière de terrain au Conseil de Ville pour élargir cette rue, pour $285. Plusieurs comptes sont approuvés et d'autres sont renvoyés.

Le rapport suivant de M. M. Rochette, contre-maître de la Corporation, est lu : 1. Un canal boisé descend de la paroisse de Québec et se jette dans le cours d'eau passant près de la barrière St. Valier. 2. Un canal d'égout se décharge dans la rue Arthémise et passe entre les rues Sauvageau et Sinaï ; c'est un canal en partie découvert et en partie boisé. 3. Un cours d'eau se décharge dans la rue Albert. 4. Un autre cours d'eau prenant sa source dans le cap se décharge dans la rue Aqueduc. 5. Un canal d'égout, descendant de la paroisse de Québec, se jette dans la rue Aqueduc. 6. Enfin un autre cours d'eau descendant du cap se continue dans la rue St. Sauveur. Sur proposition de Son Honneur le maire, il est décidé de renvoyer ce rapport aux procureurs de la Corporation afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour empêcher la municipalité de déverser ses égouts dans Saint-Sauveur. Il est aussi décidé, sur la suggestion de l'échevin Demers, de transmettre une copie de ce rapport au Bureau Provincial d'Hygiène.

On s'occupe ensuite de la question du nouvel Hôtel de-Ville.

Il est décidé de demander des soumissions pour cette nouvelle bâtisse dont le coût ne dépassera pas $200,000. Le conseil offrira trois prix pour les trois meilleures plans ; ces prix seront de $1500 $1000 et $500, et les architectes auront un délai de six mois pour soumettre leurs plans.

Le terrain que doit occuper le nouvel Hôtel-de-Ville est de 350 pieds sur la rue Sainte Anne. La rue Desjardins sera élargie de 50, et sur la suggestion du conseiller Chambers, la rue Sainte Anne sera aussi élargie de 30 pieds. Le nouvel Hôtel-de-Ville devra contenir tous les départements ainsi que la cour du Recorder et les stations centrales du feu et de la police.

Sur la suggestion de l'échevin Frémont, il a été décidé de faire construire un puisard près de la porte Kent pour empêcher l'écoulement continuel de l'eau qui existe à cet endroit.

L'échevin Fiset attire l'attention du comité sur le fait que l'emplacement où le major Short et le sergent Wallace sont morts le printemps dernier doit être reconstruit bientôt et que le propriétaire serait prêt à vendre cet emplacement à la corporation pour à peu près la somme de $350. Son Honneur le Maire suggère qu'on lui permette de construire une maison convenable et qu'on y place ensuite une inscription gravée sur marbre commémorant l'héroïsme de ces deux militaires. Tous les membres du comité approuvent ce projet.

Le comité se décide de demander immédiatement des soumissions pour reconstruire des nouveaux escaliers de fer ou de pierre entre la rue Buade et la côte Lamontagne et la rue Champlain.

Comité des amendements—Ce comité s'est réuni hier après-midi. Entre autres chose, il a été demandé à tous les départements de la corporation de suggérer les amendements qui leur paraîtraient avantageux.

Comité des finances—Ce comité se réunira ce soir à 7.30 hrs.

SOYONS JUSTES

Monsieur le Rédacteur,

Au sujet du pénible drame qui s'est dénoué à la station centrale de police par la mort de la femme Doyer, un certain nombre de personnes font des reproches amers aux communautés religieuses qui n'auraient pas voulu recevoir cette pauvre misérable. Eh ! bien, en réalité, on n'est allé frapper qu'à l'asile du Bon Pasteur, et nulle part ailleurs, avant de la transporter à la station de police. On oubliait évidemment que l'établissement du Bon Pasteur n'est pas un hôpital, mais un hospice. Or sous peine d'entraîner une confusion qui pourrait avoir les plus graves inconvénients, chaque institution doit s'en tenir à son œuvre et sous ce rapport je suis à même de constater tous les jours que les religieuses du Bon Pasteur remplissent leur mission avec un dévouement et une libéralité vraiment admirables. Si on peut leur faire un reproche, c'est d'être trop faciles dans leur hospitalité et d'accepter souvent des sujets qui n'ont aucun droit à leur assistance. Malheureusement dans le public on est trop porté à tout confondre et à s'imaginer que chaque communauté doit suffire à toutes les tâches. Ainsi, par exemple, à l'heure actuelle nous n'avons dans notre ville qu'un seul hopital, c'est à dire une seule maison de charité établie pour recevoir et soigner gratuitement les malades indigents : c'est l'Hôtel-Dieu. C'est donc là que l'on aurait dû trasporter cette malheureuse femme Doyer et on ne l'aurait certainement pas refusée.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu sont toujours très heureuses d'accueillir les pauvres malades qui réclament leurs soins. Mais ici encore il arrive trop souvent que l'on se méprend sur le caractère de leur établissement. Bien des personnes que l'on pourrait croire mieux au courant, sont quelquefois étonnées de voir qu'on y refuse les vieillards infirmes qui ne cherche qu'un asile pour le reste de leurs jours. Or, cet hôpital ne renferme que quatre-vingts lits, et à cette saison de l'année ils sont presque tous occupés. Si donc on permettait à des sujets d'hospice d'occuper ces lits indéfiniment, nous n'aurions bientôt plus d'hôpital dans Québec pour recevoir les malades indigents qui auraient besoin de subir un traitement. D'ailleurs tous ces reproches que l'on se permet de faire à nos institutions de charité sont d'autant plus injustes que ces institutions font gratuitement une œuvre qui incomberait à l'autorité civile. Mais dans notre province on est tellement habitué à compter sur l'initiative charitable de nos communautés religieuses que les pouvoirs publics ne font rien ou presque rien pour les œuvres d'assistance publique. Alors le moins que nous pourrions faire pour témoigner notre reconnaissance, serait de ne pas être si prompt à condamner sur des renseignements insuffisants ceux qui consacrent leur vie au soulagement de nos misères.

A. VALLÉE, M. D.

Conseil hygiénique

La Pommade Solari guérit les démangeaisons de la peau. On en vend partout. Dépôt général à la pharmacie Larue, coin des rues St-Joseph et de l'Eglise.

C'est le meilleur tabac

Rien n'égale, pour fumer et chiquer, le *Carillon* et le *Fine Cut* manufacturés par M. Joseph Poirier, 90-92 rue des Commissaire, St. Roch. En vente chez tous les épiciers.

Bonne nouvelle pour les bibliophiles

MM. Oct. Lemieux et Cie sont occupés à compiler le catalogue d'une magnifique bibliothèque qui sera vendu à l'encan, mercredi le 11 décembre. On dit que cette bibliothèque contient des ouvrages très précieux et de grande valeur. L'annonce sera publiée dans quelques jours.

Grand assortiment de lainages de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants, chez F. X. Lepage, rue de la Couronne.

Conseil aux mères

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être en usage pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, assouplit les gencives, adoucit les douleurs, guérit les coliques : c'est ce meilleur remède pour la diarrhée.

Vingt-cinq centins la bouteille.

La joie dans Jasper

Je puis recommander les Burdock Blood Bitters comme un remede sûr pour le scrofule. Je souffrais de cette maladie depuis quatre ans et j'en vins à un point où je n'étais qu'une plaie. J'ai commencé à faire usage des B. B. B. l'été dernier, j'en ai pris trois bouteilles et je suis maintenant complètement guérie.

Mademoiselle HÉLÈNE PIPE,
Jasper, Ontario.

Actions de Banques, etc.

Montréal, 27 novembre 1889.

STOCK	Valeur des actions	Dividende semi-annuel — pour cent.	Prix demandés	Prix offerts.
BANQUES				
Banque de Montréal	$200	5	292½	288
Banque Ontario	100	3	139	134½
Banque du Peuple	50	3	102	100½
Banque Moisons	50	4	162½	158
Banque de Toronto	100	4	225	217
Banque Jacques-Cartier	25	3	.....	.....
Banque des Marchands	100	3	144	142
Banque de Québec	100	3½	.....	.....
Banque Union	69	3	.....	.....
Canadian Bank of Com.	50	3½	124	122½
Banque Impériale	100	4	.....	.....
Banque Fédérale	100	3	.....	.....
Montreal Tel. Co	40	4	94½	93½
Can. N. W. Land Co	.....	.....	.....	.....
Dominion Tel. Co	40	3	.....	.....
Co. de nav. Rich. & Ont	100	3	60½	58½
Mont. Street R'y Co	50	6	200	192
City Gas Co	40	6	202	201
Canadian Pacific R'y	100	12	73½	73
Canada Cotton Co	100	.....	.....	.....
Dondas Cotton & Co	100	.....	.....	.....
Hochelaga Cotton Co	100	5	.....	.....

Ventes de l'avant-midi.—Banque du Peuple, 22 a 100 ; Banque du Commerce, 200 a 122½ ; Cie du Richelieu, 100 a 59, 50 a 60 ; Can. Pac. Ry., 200 a 73, 100 a 73¼, 100 a 73½.

Ventes de l'après-midi :—Banque Ontario, 40 a 136 ; Banque du Peuple, 2 a 100.

Pour imitation de loutre, drap de castor et autres étoffes à manteaux, allez chez F. X. Lepage, rue de la Couronne.

CATARRHE ET RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUERIR

LE BAUME NASAL GUERIT

RHUME DE CERVEAU — CATARRHE

BAUME NASAL

Guérison prompte, et certaine de Rhume de Cerveau et du Catarrhe, toutes les personnes.

CALME, NETTOIE, GUERIT.

Soulagement Immediat, Guerison Permanente, Insuccès Impossible.

Plusieurs soi-disant maladies sont des symptômes de Catarrhe telles que mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, toux et crachement, nausées, sensation de débilité générale, etc. Si vous souffrez d'aucun de ces symptômes ou autres semblables, vous avez le Catarrhe et devriez vous hâter d'avoir une bouteille de BAUME NASAL. *Soyez averti à temps.* Le rhume de cerveau négligé dégénère en Catarrhe, suivi de la consomption et de la mort. LE BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou on vous l'enverra, franc de port à réception du prix (50 cents et $1.00) en adressant

FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.

☞ Soyez en garde contre les imitations ayant le même nom.

DANSES ETC.

Danses, Gymnase, Haltere, Echelle, Trapeze et Gymnastique en general, Danses nouvelles de toutes les Nationalités.

M. A. ROY MACDONALD, ancien du *Queens Hall* de Montréal, a ouvert une branche au NATIONAL SCHOOL HALL, côte de l'Esplanade, près la porte St-Jean.

Nos classes seront tenues sous le decorum le plus parfait. Classes pour les jeunes gens, les mardis et jeudis, de 4.30 à 6 heures. Classes pour les adultes, les lundis, mardis, mercredis jeudis et vendredis, de 8 à 10 heures. ASSEMBLY le Jeudi. Classes privées et leçons privées à la convenance de tous

Comme mon père ne reviendra pas durant cette saison, je demande à ses élèves de m'accorder leur patronage. J'enseignerai toutes les danses les plus nouvelles.

Pour toute autre information, s'adresser à M. JOHN QUARM, directeur assistant, à l'Hôtel Albion, de midi à 2 hrs et de 6 à 7.30 p. m., ou au National School Hall à toute heure.

21 octobre.—n-o

Soumissions demandées

Dans l'affaire de

Anselme Asselin,

De St-Joseph d'Alma.—INSOLVABLE.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'au 15 Decembre prochain à 4 hrs., p. m., pour l'achat des biens immeubles du dit insolvable, à St-Joseph d'Alma, savoir :

1o Une terre, le lot No. 14, dans le 9e rang, canton Sinaï, contenant environ quatre-vingt treize acres en superficie, avec deux maisons, granges et autres bâtisses, dessus construites, borné en front vers le nord à la Petite Décharge et au sud-est par Ls. Collery, au nord-ouest par Camille Hebert. A distraire, six emplacements appartenant à Frs. Tanguay, Nil Tremblay, Nérée Tremblay et Municipalité scolaire de St Joseph d'Alma, la Fabrique de St-Joseph d'Alma et Henry Gagnon.

2o. Le lot de terre No. 27, dans le 6e rang, canton de Labarre, contenant environ 100 acres en superficie, avec bâtisses dessus construites.

3o. Le lot de terre No. 32, dans le 10e rang, canton Sinaï, contenant environ 130 en superficie, borné au front à l'est au chemin public, à l'ouest au rang A, au nord Phileas Martel, au sud à Elie Comeau, avec bâtisses dessus construites.

4e. Le lot de terre No. 17, dans le 4e rang canton Delisle, contenant cent acres en superficie, borne au sud au 3e rang, au nord au 5e rang, a l'est a Antoine Potvin et a l'ouest a Paschal Bouchard.

5o. Les lots de terre Nos. 46 et 47 du 2e et 3e rang du canton Delisle, contenant en totalité 100 acres en superficie.

6o. Un emplacement faisant partie de la moitié sud du No. 17 du 5e rang, canton de Labarre, contenant 200 pds. de largeur dans le côté ouest, et 100 pds. du côté est, et environ 2 arpents et quart de profondeur.

Les soumissions devront être faites pour chaque lot ou emplacement séparement, sauf les deux lots 46 et 47 mentionnés au 5o ci-haut, pour lesquels on pourra offrir un seul et même prix.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Conditions de paiement : Comptant.

D. ARCAND, encanteur.
74 rue St-Pierre, Québec.
Québec, 25 novembre 1889.

Soumissions demandées

Dans l'affaire de

Frank Pennée et al,

de Québec.—INSOLVABLES.

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 14 decembre prochain, à 4 heures P. M., pour l'achat en bloc ou en détail à tant dans la piastre, de l'actif des dits insolvables, à Deschambault, à St-Alban et à St-Raymond, savoir :

La moitié indivise des immeubles suivants :

Un moulin à farine, bâti en pierre, à Deschambault, sur le No. 90 du cadastre officiel, evalué à	$ 7000
Un moulin a scie et à bardeau avec plaineurs, situé près de la rivière Lachevrotière, évalué à	$ 5000
L'aqueduc à Deschambault, évalué à	$ 9823
Environ 5000 acres de terre, non concédée, sur la seigneurie de Deschambault Paroisse St-Alban, evalué à $350	$17,500
Ces 5000 acres de terre composent les lots dont les Nos. du cadastre officiel suit ;	
Sur la 4e concession.—Les Nos. 68 à 80 inclusivement et les Nos. 83 à 91 inclusiv.	
Vis-a-vis la 4e concession.—Les Nos. 155, 166, 167, 168, 169, 170, 176, 177, 178.	
Sur la 5e concession.—Les Nos. 132, 133, 145, 146 et 154 à 162 inclusivement et 165	
Sur la 7e concession.—Les Nos. 257, 259, 260, 261, 264, 265, 266.	
Le long de la rivière Ste Anne.—Tous les Nos. de 27 a 239 inclusivement.	
Une grange de 40 — 30 pds., batie sur un des lots a St-Alban, coutant	$ 168
3 quais (Dans) sur la riviere, 7 camps et 3 ecuries sur les limites, evaluées à	$2500
	$41,491
La moitié des immeubles sus-mentionnés appartenant à la succ. F. Pennée et al	$20,995.50
Plus un tiers (⅓) de l'aqueduc à St-Raymond, evalue à $3000	1,000.00
Total	$23,995.50

Les soumissions pour l'achat en bloc devront être faites sur la base de $23,995.50.

Conditions de paiement.—Argent comptant ou la moitié comptant et la balance à termes avec garanties à la satisfaction des inspecteurs et du curateur.

Les soumissions pourront être faites pour le tout ou pour chaque item séparément.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Le plan de la partie du plan officiel de la paroisse de St-Alban, dans laquelle sont compris les lots non concédés de la seigneurie de Deschambault, peut-être examiné, tous les jours au bureau du soussigné qui pourra fournir de plus amples informations.

D. ARCAND, curateur.
74 rue St-Pierre, Québec.
Québec, 23 novembre 1889.

Chemin de fer Intercolonial

1889 Arrangements d'Hiver 1890

Le et après LUNDI, le 18 Nov. 1889, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit.

LES TRAINS QUITTERONT LEVIS

Pour la Rivière du Loup.* 8.00
Pour Halifax et St. Jean (Express direct) (2.35 P. M.) 14.30
Pour la Rivière du Loup 18.00
(5.45 P. M.)

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

De la Rivière du Loup 5.30
De Halifax et St. Jean (Express direct).. 13.10
De la Rivière du Loup (Express local) 14.15

Le char dortoir attaché au train Express qui tient la Pointe-Lévis a 14.30 se rend jusqu'à Halifax.

Tous les chars sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, des taux de fret et des passagers en s'adressant à

T. LAVERDIERE,
49, rue Dalhousie, Québec.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau de chemin de fer.
Moncton N. B., 7 juin 1889.

PHOSPHATINE FALIERES. Aliment en Poudre

BOULESTIN & CIE

COGNAC

★ ★ ★ ★ | V.S.O. V.S.O.P. V.V.S.O.P.

C. Alf. Chouillou, Montréal

Seul Agent pour le Canada

THEO. HAMEL,

Seul Agent pour Québec

Plus que jamais!

Nous aimons à montrer nos Nouvelles Marchandises d'Automne et d'Hiver.

Nous étalons en ce moment tout ce qu'il y a de plus nouveau de plus coquet et de plus durable, pour Pardessus d'automne, Paletot d'hiver, etc. Nos étoffes pour Complets et étoffes à Pantalons, sont ce qu'il y a de plus recherché.

Comme d'habitude, nous faisons une spécialité de Pardessus tout faits pour Hommes.

ENFANTS

Le département des Dames est aussi au grand complet et comprend toutes les Etoffes, jusqu'aux plus dispendieuses.

SEALETTES

LAINAGES! LAINAGES!

Vêtements de dessous pour Hommes et Enfants

— GRANDEURS EXTRA —

J. Emile Caron

A son nouveau poste

No 21

Rue Notre-Dame, Basse-Ville

En face de l'Eglise de la Basse-Ville

AVIS IMPORTANT

LA

Maison Jacques Cartier

Vendra d'ici au Jour de l'An

A 50 p. c. de Réduction

Les Marchandises suivantes

Imitation de Loutre ou Sealette.
Etoffes à Manteaux pour Dames.
Etoffes à Pardessus pour Hommes tels que : Melton, Ratine et Draps de tous genres.
Les Pelleteries les mieux confectionnées et les plus fines du marché.
Flanelles de tous genres et de toutes les nuances.
Etoffes à Robes et Soleries les plus nouvelles.
Hardes faites pour Messieurs.
Cotonnades de toutes sortes.
Garnitures de maisons de toutes espèces.

Plus de 200 douzaines de Chemises Blanches et couleurs, valant 75c pour 25c

N'OUBLIEZ PAS L'ADRESSE :

Maison Jacques Cartier

53

RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH

GEO. DARVEAU

11 novembre.—n-o.

BEHAN BROS.

Dans les Départements sous-mentionnés, nous offrons des Marchandises de premier choix :

Draps et Tweeds,
Vêtements de dessous,
Gants et Mouchoirs,
Chemises, Cols et Poignets,
Costumes et Etoffes à Robes.

Nous étant procuré des lots de Flanelles et de Couvertes à des prix excessivement bas. On trouvera dans ces départements des avantages très désirables.

BEHAN BROS.

Indiscutable!

A LA LISTE déjà si complète des produits de première qualité, que compte le marchand de Québec, MM. Art. Toussaint & Cie., 70 rue St-Pierre, viennent d'ajouter le J. B. A. T. Whisky-rye, vieux de cinq ans.

Sa qualité vraiment indiscutable, le met de choix au premier rang, et son prix plus que modique, aidera à le rendre, dans un laps de temps très court, aussi populaire que les whisky Corby, Walke, etc.

Pour donner une preuve évidente de sa pureté, ci-après; vous lirez la copie de l'analyse, qui en a été faite par M. le Rev. P. J. E. Page, professeur de chimie à l'Université Laval.

J'AI ANALYSÉ pour MM. A. Toussaint & Cie., un échantillon du vieux Rye Whisky J. B. A. T., de 5 ans, que j'ai trouvé parfaitement pur et exempt de toute substance nuisible à la santé.

Ce rye contient 45% d'alcool.

P. J. E. PAGE,
Professeur de Chimie
à l'Université Laval.

25 octobre.

MARCHANDISES ATTRAYANTES!!

Dentelles, Frillings, Rubans, Soies pongées, Etc.

Cette annonce que nous vouons aux marchandises d'une nature légère, sont cependant d'une grande demande.

Avant d'en donner la description, nous pensons qu'il n'est pas déplacé pour nous de mentionner que toutes nos transactions sont

Strictement Comptant

et nos rapports avec les manufacturiers et les maisons de première classe d'Angleterre, de la Suisse et des Etats-Unis, nous rendant capables d'acheter avec les meilleurs avantages, nous met dans une position d'offrir de bonnes marchandises à peu près au prix du gros.

RUBANS. Nous en avons toujours un grand assortiment de toutes les couleurs, largeur et prix. Ruban pour attache de rideaux, 9 pouces de large, dans toutes les nuances, seulement 15c la verge. C'est le ruban le meilleur marché que nous ayons encore offert. Ruban satin rayé pour attache de rideaux, 9 pouces de large seulement 16c la verge. Ruban pour ceinturon d'enfants. Moiré rayé, seulement 45c, en corail bleu pâle, rose, cardinal. Ruban à ceinturon, noir, en satin moiré, rayé, bonne qualité et environ 12 pouces de large $1.10, $1.15, $1.21. Ruban pour les ouvrages de fantaisie, 5c, 7c et 9c. Ruban pure soie, 9c, 15c et 20c, avec bord en satin. Ruban très étroit de toutes les couleurs, DENTELLES. Notre assortiment est si considérable que nous leur avons voué une table entière qui est toujours garnie des plus belles Dentelles Torchon pur fil, à 4c, 5c, 8c et 7c la verge, de 2 pouces de large 11c, et 3 pouces de large, faite à la main, seulement 22c. Dentelle torchon en coton, 8c, 10c, 12c et 15c la douzaine de verge. Dentelle blanche pouvant être lavée 2½, 3½ et 4½. Orientale crème 5c, 6c, 7½c, 9c et 15c la verge. Orientale blanche 5c, 7½c et 9c. Orientale café 5c, 7c et 8c la verge.

SOIES PONGÉES. Vert-pomme, vert-nile, nouveau vert clair, nouveau vert foncé, terra cotta, vieux rose, fraise, jaune, corail, paon, crème, blanc, etc. Qualité première classe à 60c. Quelques couleurs, crème et blanc à 55c. Vrai surah indien, environ une verge de large seulement 78c, très belles couleurs.

FRILLINGS. Un bien beau stock, comprenant le frilling Nouveau Directoire, crème et blanc et le nouveau frilling Gladys, seulement 29c la verge. Nouveau frilling à 12c, 15c, 18c, 20c et 24c.

VOILES. Nouvel assortiment. Voiles noirs avec pois en argent à 20c. Voiles noirs avec triangle de pois, point très fin 25c, point chantilly noir 25c. Noir avec points en chenille 25c, point extra fin avec pois 29c. Voiles unis ou avec pois de toutes les plus belles nuances à 9c et 15c la verge.

GANTS. Tricot fort, pour garçons, dessus de fantaisie 20c, 25c et 30c, pour hommes, tricot de fantaisie 24c, 30c et 35c, pour Dames, en cashmire noir, bonne qualité 29c. En astracan noir 25c, 35c et 45c. En laine noire, poignets longs 30c, en laine de couleur, brune ou grise 25c. En astracan de couleur 37 et 45c.

Simons & Foulds

RUE DE LA FABRIQUE

UN ARTICLE POPULAIRE

Fouet

ANNONCES NOUVELLES

Pelleteries endommagées par la fumée.—Alf L. J. Dugal.
Vente à l'encan par F. Alf. St-Laurent.
Vente à l'encan par Oct. Lemieux & Cie.
Aux entrepreneurs de neige.—Ant. Trudel.
Harmoniums.—Bernard & Allaire.
Machines à coudre.—Bernard & Allaire.
Machines à tordre.—Bernard & Allaire.
Instruments de musique.—Bernard & Allaire.
Pianos.—Bernard & Allaire.

Malle Anglaise

JUSQU'A NOUVEL AVIS

La Malle Anglaise par les "Vapeurs Canadiens"

VIA HALIFAX, N. E.

Fermera les Vendredis à 1 h. P. M.

A. G. TOURANGEAU,
Maître de Poste.

Bureau de Poste,
Québec, 27 nov. 1889.

LES JESUITES VS LE "MAIL"

L'appel du *Mail* contre les Jésuites a été entendu hier matin en cour d'Appel. Le juge en chef Sir A. A. Dorion a rendu le jugement.

Les juges Cross et Church n'ont pas partagés l'opinion de la majorité de leurs collègues. Ils étaient d'avis que le jugement de la cour inférieure aurait dû être modifié de manière à accorder le plus de latitude possible à la défense.

D'après les juges dissidents on aurait dû permettre aux défendeurs de prouver que les Jésuites n'étaient pas légalement constitués et que l'acte de la législature de Québec leur accordant une charte était une violation d'un statut impérial abolissant la société dans toute l'étendue du Royaume-Uni.

Cependant ils approuvent la décision du juge Loranger sur les autres allégués du plaidoyer.

RECLAMATIONS DE LA VILLE

Entrevue avec l'hon. M. Mercier

Le comité spécial sur les obligations contractées en 1882 par le gouvernement de la province envers la cité de Québec a eu une entrevue ce matin avec l'hon. M. Mercier. Etaient présents: Son Honneur le maire, l'hon. J. Hearn et l'échevin L. J. Demers.

M. le maire a rappelé au premier ministre quelles étaient les obligations du gouvernement envers la cité: ces obligations sont de creuser le havre du Palais, de reparer les quais à cet endroit, et de prolonger le chemin de fer du Nord jusqu'au Allan. La ville réclame aussi des dommages pour la non exécution des travaux que le gouvernement était obligé de faire. D'après les calculs des cotiseurs les loyers des propriétés au Palais auraient augmenté de 33 pour cent si les travaux avaient été exécutés.

L'hon. M. Mercier a reconnu que la réclamation était juste en principe mais que naturellement on devrait discuter les détails. La corporation doit s'adresser au gouvernement de la province pour faire régler cette réclamation. Mais comme le propriétaire réel du chemin de fer du Pacifique est le gouvernement fédéral, le cabinet de Québec l'appellera en garantie, aussitôt qu'une pétition de droit aura été régulièrement faite.

Le gouvernement fédéral est responsable vis-à-vis celui de la province, comme ce dernier est responsable vis-à-vis la corporation.

Il a été décidé en dernier lieu que le maire devra transmettre au gouvernement provincial copie de toutes les réclamations de la corporation, et immédiatement après le gouvernement en transmettra une autre copie au gouvernement fédéral, au Pacifique Canadien et au Grand-Tronc.

La délégation s'est déclarée très satisfaite de la manière avec laquelle le premier ministre l'a reçue; celui-ci en effet a donné l'assurance que le gouvernement traiterait la ville de Québec avec toute la justice à laquelle elle a droit.

On lit dans la *Patrie*:

Croit-il nous flatter? Le *Journal* de Ste. Catherine dit que M. Laurier prouve "par son style oratoire harmonieux et ses manières courtoises, que les Canadiens-Français ne sont pas des animaux à cornes." Vraiment! Pour ne pas être en reste de compliments, nous assurons notre confrère qu'en entendant parler MM. Richard Cartwright, John A. Macdonald et lord Stanley, on a la preuve que les Anglais ne sont pas des ânes.

—M. Mounet-Sully, secrétaire de la Comédie Française, est nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Machine à calculer

Depuis Pascal, on a construit beaucoup de machines à calculer. En voici une nouvelle, qui a obtenu une médaille d'or à l'exposition et dont M. Mascart vient, à la dernière séance de l'Académie des sciences, d'expliquer le jeu assez compliqué. Elle constitue, dit il, un progrès sur les instruments analogues.

L'inventeur est M. Bollée, du Mans, mécanicien, qui s'est déja fait connaitre par la construction de divers instruments attestant autant d'habileté que d'originalité.

Cette machine fait les additions, les multiplications, les divisions, avec une grande rapidité. S'agit-il d'une multiplication? Un tour de roue donne le produit du premier chiffre du multiplicateur, un second le produit du deuxième, un dernier le produit total. L'instrument ne se trompe jamais, cela va sans dire; il suffit de lire exactement les résultats. Il est appelé à rendre des services dans les administrations, les banques, chez les industriels et les commerçants.

Bonne chasse

A St. Théodore d'Acton, le 19 du courant, comme M. Etienne Leclaire père était allé, avec ses deux fils, Joseph et Philéas, faire la visite aux billots sur la propriété de ces derniers, leurs chiens trouverent un sentier d'ours et le suivirent jusqu'a leur cachette, où un combat s'engagea entre les chiens et les carnassiers. Tous entendirent le bruit et s'y rendirent. Déja les ours s'étaient rendus maitres d'un des chiens. Philéas Leclaire étendit raide mort d'un coup de fusil, l'un des ours. L'autre s'enfuit, mais les chasseurs l'atteignirent, et le tuèrent. Quant à M. Leclaire et ses fils, ils sont revenus sains et saufs, enchantés de leur chasse.

Du nouveau

Nous aurons le plaisir d'entendre lundi le 2 décembre, à la salle Jacques Cartier, le fameux drame *L'Apostat*. Pour les détails voir les annonces. Prix: 15, 25 et 35 cts. Plan de la salle chez Gervais et Hudon, St. Roch, F. Béland, tapissier, où les cartes sont en vente. Aussi chez MM. Ivon, tabaconiste, St. Roch, et Lecroix, St. Sauveur.

Personnel

L'hon. M. Laurier est à Québec.

M. Albert Hust, inspecteur de la police montée du Nord-Ouest, est à Québec, en congé de trois mois.

M. l'abbé C. E. Gagné, du collége Ste. Anne, est malade à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Petite chronique

—La corporation fait enclore la partie du terrain des Jésuites qu'elle a achetée pour construire un Hôtel-de-Ville.

—Hier matin, comme un des bateaux traversiers transportant un troupeau de bêtes à cornes se trouvait à peu près au milieu du fleuve, un bœuf s'élança par-dessus bord. Heureusement on put le remorquer à Lévis et le retirer sain et sauf.

—M. Arthur McCorkell, de Québec, parti du Caire, Egypte, le 6 du courant, est arrivé ici, mardi, ayant fait le trajet vingt jours.

—Ce matin, sur la Grande Allée, un piéton aveuglé par l'ouragan a arraché en passant une boite aux lettres. Par bonheur, il ne s'est pas blessé.

A propos d'exagérations

L'*Electeur* publie ce matin le résultat d'une entrevue avec le Dr Larue, officier de santé municipal, au sujet de l'état sanitaire de la ville, et parlant des exagérations contre lesquelles nous avons été les premiers à nous élever, au grand mécontentement de certains medecins et de certains journaux, notre confrère ajoute avec raison:

"Ainsi, voila à quoi se résument toutes les rumeurs répandues sans discernement dans le public par les journaux au sujet des maladies épidémiques.

"Certains de nos confreres devraient bien aller se renseigner aux sources autorisées avant d'effrayer le public et nuire à notre ville vis à vis de l'étranger par des racontars qui, la plupart du temps, sont sans fondement."

Accident

Un nommé Laurencelle, résidant rue des Commissaires et tailleur de son état, montait hier matin, vers dix heures, à la Haute-Ville dans une berline de boulanger conduite par un de ses amis de St. Roch. Arrivée à l'angle de la rue Saint Flavien, sur les remparts, la voiture en tournant imprima une secousse assez forte qui jeta Laurencelle sur le trottoir, sans connaissance. Pendant que son compagnon allait à la recherche d'un médecin, Mme McGie qui s'aperçut de ce qui venait d'arriver, fit ouvrir sa maison et donna des soins à la victime de l'accident, que le médecin soigna ensuite et renvoya chez elle.

Nouvelle à sensation

C'est presque impossible à croire, tant cela est extraordinaire, mais enfin rien de plus vrai au fond, car c'est écrit en blanc et en noir. Pendant le mois de décembre, on vendra absolument sans réserve, c'est à dire qu'on acceptera n'importe quel prix que vous offrirez, chez M. Jos. Vandry, bloc Hethrington, 332 rue et faubourg St. Jean, où il faut disposer absolument dans ces trente jours de $12,500 de marchandises formant un assortiment des plus variés de nouveautés, afin de livrer le magasin. Aujourd'hui et demain, le magasin est fermé, afin de réduire les marchandises de 25 à 50 pour cent au-dessous du prix courant.

Affaire de faillite

M. Napoléon Matte, curateur à la faillite Joseph Donati, bitoutier, demandera demain dans nos colonnes des soumissions pour le fonds de commerce, etc.

La Fée

Nous avons assisté hier soir à la dernière repétition de cette jolie comédie. Si le succès est aussi grand ce soir qu'hier, sans aucun doute, tous les assistants seront enchantés. La *Fée* est admirable de naturel; le bon vieux serviteur n'en a pas mions, et tous les acteurs sans exceptions jouent à merveille.

M. Paul Garrigue, qui a été l'organisateur de cette jolie soiree, mérite certainement les félicitations du public. Son esprit d'entreprise mérite d'être encouragé, et en dépit de la température acariatre dont nous *jouissons* depuis hier soir, nous espérons qu'il y aura foule ce soir à l'Académie de Musique pour entendre de beaux acteurs et de fins musiciens.

Le comble du bonheur

Est d'avoir toujours en sa possession une bouteille de *Sirop de Tolu, Senaga et Gomme d'Epinette* du Dr Ed. Morin, contre les rhumes de poitrine, bronchites, etc. En vente partout.

Encan considérable de meubles, piano, etc

C'est demain vendredi le 29 novembre que MM. Oct. Lemieux et Cie feront à leur salle, la vente d'un mobilier de résidence privée, magnifique piano, tapis de bruxelles, etc., etc. Visible ce soir jusqu'à 9 heures. La vente commencera à 2 hrs. Voir l'annonce.

Université Laval

Cours publics d'agriculture

Demain, vendredi, à 8½ heures, M. Lippens commencera ses leçons publiques d'agriculture.

Vente d'équipements militaires

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la grande vente d'équipements tels que capotes, chaussures, etc., aux magasins militaires, côte de la citadelle, à dix heures demain matin.

L. Denis Hudon, gérant, Québec, de l'Union Mutuelle du Maine,

Cher M. Hudon,

Je ne puis trop vous remercier de la diligence avec laquelle votre compagnie a payé la réclamation sur police 54,223 sur la vie de feu mon frère, Ed. O. Martin, en son vivant, député au parlement local pour le comté de Rimouski.

Cette réclamation de $2,000 a été réglée deux jours après avoir filé la preuve du décès au bureau central de la compagnie.

Je ne puis mieux vous témoigner mon appréciation de cette promptitude, qu'en vous envoyant mon application pour une police de $5,000.

A. F. Martin, M. P. P.
Manitoba.

Québec, 26 nov. 1889.

Pour le million

Encore une nouvelle aubaine pour le public. Cette fois, s'il veut profiter de l'avantage extraordinaire qui lui est offert, il n'a qu'a aller chez MM. Bouchard et Breton, coin des rues du Pont et St. Joseph, où l'on vendra absolument sans réserve et à des prix excessivement bas, d'ici au mois de janvier, un fonds considérable de nouveautés. On ne saurait laisser passer sans la mettre à profit cette magnifique occasion de se vêtir à bon marché. L'assortiment est des plus variés. A l'avenir, MM. Bouchard et Breton feront une spécialité de la vente des fonds de banqueroute et des marchandises d'encan.—6f 1m

Effroyable ouragan

Pour être étrennés, nous le sommes étrennés cette année, et un peu trop même au gré de tout le monde; car nous refusons de croire que le formidable ouragan qui a éclaté hier soir et dont l'intensité a toujours été en augmentant, soit du goût de quelqu'un.

Mais c'est terrible, cela. Hier nos rues étaient partout à la poussière, et aujourd'hui il y a dessus un pied de neige en moyenne. Et la tempête qui bat son plein, peut durer comme cela une couple de jours encore; c'est-à-dire qu'il se formera des bancs de neige qui atteindront en quelques endroits jusqu'à quinze et vingt pieds de hauteur, et que les voies ferrées ainsi que les grandes routes seront bloquées comme cela arrive quelquefois en plein hiver.

Eh bien, nous protestons contre ce dévergondage subit des éléments, qui paraissaient hier si cléments.

Pour une première douche, c'est navrant, et il aurait dû d'abord nous arriver un tout petit brouillard, histoire de nous habituer un peu au mauvais temps.

Badinage à part, on frémit en pensant aux malheureux qui se trouvent sur les grandes routes et sur la mer, par des temps semblables. Cela doit être terrifiant. Pauvres gens!..

Chronique du feu

La tempête qui sévit depuis hier soir a donné de la besogne aux pompiers, et ce qui plus est, comme elle a été tout-a-fait impromptue, elle les a pris au dépourvu, c'est-à-dire encore avec leurs voitures d'été. Cela ne les a pas empêchés cependant, en dépit des alarmes nombreuses, de se rendre partout à temps pour prevenir des incendies sérieux.

Hier soir, des alarmes ont été données aux boites 43 et 43, pour des commencements d'incendie rue St. Ours et chez M. A. A. Cantin, rue St. Valier. Dans les deux cas, les dommages ont été insignifiants.

Aujourd'hui, alarmes aux boites 35, 73, 74 et 84, pour des feux de cheminées.

A midi, l'une des roues de l'échelle Langevin Thibault a écrasé au moment où l'énorme voiture venait de tourner l'angle des rues D'Youville et St. Jean.

Tribunaux correctionnels

A la cour de police, un jeune garçon de 17 ans et nommé Georges R... a avoué avoir volé une bague valant $10 à M. J. T. Lavallée, propriétaire du restaurant du Chien d'Or, où il était employé, et la sentence a été suspendue pour cette première offense.

A la cour du recorder, une vagabonde nommée Ann Jones a été envoyée en prison pour deux mois.

Bulletin maritime

—Le steamer *Sardinian*, de la ligne Allan, partira samedi matin d'Halifax avec les malles d'Europe, qui fermeront ici à une heure demain l'après-midi.

—Le steamer *Electrique*, capt. Charles, a quitté notre port à six heures hier soir, pour Bristol. Le pilote Alfred Larochelle, de la ligne Beaver, va le conduire jusqu'à Sydney, où le vaisseau relâchera pour prendre du charbon. C'est le dernier steamer qui part pour l'océan cette année.

—Le vapeur *Montmagny* a été mis en hivernement dans le bassin Louise hier matin.

—Voici un état du nombre de vaisseaux arrivés dans notre port et acquittés à la douane de Québec, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 27 novembre, pendant les années 1888 et 1889:

ARRIVAGES

	Steamers.	Voiliers.	Total
1888	149	263	412
1889	168	329	497

DÉPARTS

1888	132	293	425
1889	108	287	397

CABOTEURS

	Arrivages.	Départs
1889	205	216

Elixir magique

Cette appellation aurait fort bien pu être donnée au fameux Elixir Bœuf, Fer et Vin de London. On ne l'a pas voulu, désirant éviter tout ce qui de près ou de loin indiquerait un esprit de charlatanisme. Consultez votre médecin, il vous dira que c'est le meilleur Elixir qui ait encore été inventé. En en faisant usage, les personnes faibles ou convalescentes éprouveront un soulagement immédiat et sentiront leurs forces revenir rapidement.

L'insomnie

Elle est souvant causée par un rhume harrassant et fatiguant qui peut être facilement guéri si le remède convenable—le Baume Pectoral d'Hagyard, est pris à temps. Les propriétés adoucissantes, reconfortantes et expectorantes de ce remède en rendant l'usage merveilleux dans toute famille pour les cas de rhume d'estomac ou autres affections dues au froid.

NAISSANCE

Labrecque.—A St. Sauveur, le 27 novembre, la dame de M. Pierre Labrecque, teinturier en pelleteries, un garçon.

DECES

Jouvin.—A St. Sauveur, le 27 du courant, à l'âge de 38½ ans, Mme Marie Maheux, veuve de Abraham Jouvin.

Son service et sa sépulture auront lieu samedi le 30, à 8½ heures. Le convoi quittera la maison mortuaire, 57 rue Franklin, St. Sauveur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.—2f

Emond.—Décédé le 26 courant, à l'âge de 7½ mois, Pierre-Eugène Zéphirin, fils bien-aimé de sieur Zéphirin Emond.

Ses funérailles auront lieu vendredi. Le convoi quittera la maison mortuaire, 102 rue de la Chapelle, à 3½ heures pour se rendre à l'église St. Roch et de là au cimetière St. Charles.

Les funérailles seront annoncées demain. 2f

Lachance.—Le 27 courant, à l'âge de 70 ans, est décédée, Dame Sophie Lachance, épouse de feu sieu Isaïe Bilodeau.

Elle sera inhumée vendredi matin, à 10 heures. Le convoi funèbre laissera la maison mortuaire, 104 rue de la Reine, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Aux Entrepreneurs de Neige

M. ANTOINE TRUDEL, ayant loué des Dames de l'Hôtel-Dieu, le clos situé au-dessus du cap Ste-Geneviève, offre aux entrepreneurs de leur sous-louer à des conditions des plus avantageuse.

S'adresser à ANTOINE TRUDEL,
122 rue Latourelle,
28 novembre.—1f. Faubourg St-Jean.

PERDUE

Dimanche soir, sur la rue UNE MONTRE et UNE CHAINE d'or.

Celui ou celle qui la trouvera sera généreusement récompensé en la remettant chez MM. Godbout & Bergeron, rue St-Joseph, vis-à-vis l'église. 25 novembre.—3f.

VENTE A L'ENCAN

Par Oct. LEMIEUX & Cie.

Encan de Meubles, Piano, Prélart, Tapis, par Oct. Lemieux & Cie.

Vendredi, le 29 Novembre

A notre Salle, 253 rue et faubourg St Jean

Nous avons reçu instruction de transporter à notre salle et de vendre Vendredi, le 29 novembre, tout le mobilier d'une résidence privee consistant en un magnifique piano de 7⅓ octaves, ayant coûté $100, set de salon en rapp. table du centre, table à cartes, chaises de fantaisie, gravures, ornements, bureau écritoire, rideaux, poles d'arche, rideaux de chassis, tapis, sideboard dessus en marbre, table à dîner, machine à coudre *singer*, neuf, vaisselle, verrerie chaises, sofa, canape, garderobe, meubles de chambre à coucher en noyer noir, dessus en marbre, matelas, chiffonnier, commode, prélart, poele charbon, poele à 3 ponts presque neuf, ustensiles de cuisine et quantité d'autres effets. Aussi, trois magnifiques robes Buffalo, tres belles.

Tout sera vendu sans réserve, visible jeudi, le 28 novembre, de 2 hrs. à 9 hrs. p. m.

☞ Tout sera livré immediatement après la vente.

Vente à 2 hrs. p. m. précises.

OCT. LEMIEUX & CIE.
Encanteurs.

Encan de riches Meubles, tapis de Bruxelles, billard, etc, par Oct. Lemieux & Cie.

Mercredi, le 4 Décembre 1889

A la residence de M. le Dr De St-Georges, 59 Grande-Allee, Quebec,

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan Mercredi, le 4 Décembre, à la residence de M. le Dr De St-Georges, tout le mobilier de la maison, savoir:

Salon.—Set de salon en satin rouge, chaises en brocatel, grands fauteuils montes sur broches, en peluche de différentes couleur, etagere en ebene, glace de corniche, ornements, tables, jardinière, buffet pour verreries avec glace, tapis de Bruxelles avec bordure, presque neuf, etc.

Salle à dîner.—Sideboard en noyer noir, table à dîner, service à dîner, bois aux doigts en couleur, grand fauteuil, chaises, canape, etc.

Boudoir.—Sofa, canape, bibliotheque, chaises en cuir, tapis, etc.

Passage.—Tapis, rapis d'escalier, table, etc.

Salle de billard.—Un beau billard presque neuf, 6 pds. 6 pcs., avec billes et tous les accessoires, prélart anglais, chaises, etc.

Chambres à coucher.—Set de chambre en frêne, matelas en crin, oreillers, commode, garderobes, chiffonniers, lavemain, tapis, etc.

Cuisine.—Poeles et ustensiles de cuisine, table, 9 tonnes de charbon de première qualité.

Le tout vendu absolument sans reserve.

Exposition, Mardi, le 3 Décembre, de 1.30 hr. à 4 heures P. M.

La vente commencera à 10 hrs. a. m.

OCT. LEMIEUX & CIE.
Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par S. HARRIS

Grande Vente a l'Encan de Ferronnerie

M. SAM HARRIS, encanteur, a reçu instruction de vendre à l'encan, sans réserve, l'immense stock de ferronnerie de la maison **AND EWS FRERES**, à l'ancien poste de commerce, **No. 1 rue St-Jean**.

LA VENTE COMMENCERA

SAMEDI SOIR

Le 30 courant, à 7.30 P. M.

et sera continuée tous les soirs suivants jusqu'à ce que tout le stock soit vendu.

Ce stock consiste dans les articles suivants: Un grand assortiment d'ingenierie, de cuillers, fourchettes, set à thé, huilliers, pots à l'eau de glace, etc. Le tout de la plus belle qualité: poeles et ustensiles de cuisine, ferblanterie de toutes les descriptions, un immense assortiment d'articles pour les cultivateurs, cages d'oiseaux, peintures, miroirs, carabines, revolvers et munitions, peintures et un grand nombre d'autres effets trop long à enumerer.

Les marchands et les propriétaires de maisons ne doivent pas laisser passer cette bonne aubaine sans en profiter, c'est la plus belle occasion ouverte au public, de se procurer une foul d'objets à bon marché.

N'oubliez pas que la vente commencera Samedi prochain, à 7.30 du soir.

SAM HARRIS,
27 novembre 1889. Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par F. Alf. St-Laurent

Dans l'affaire de

F. X. Morency,

Entrepreneur menuisier, St-Sauveur, Québec.

FAILLI.

LE SOUSSIGNE vendra à l'enchère publique **LUNDI PROCHAIN, LE 2 DECEMBRE** à la résidence du failli, située No. 66 rue St-Germain, St-Sauveur. Tous les biens appartenant à la dite faillite, consistant en bois de construction, appareillé et non appareillé, portes, chassis, etc., en bois de charpente, etc.

—AUSSI—

Un piano neuf de la Fabrique Williamson. Meubles de menage.

Vente à 1 heure p. m.

F. ALF. ST-LAURENT,
Encanteur.

P. BELAND, curateur.
28 Novembre.

PERDU

Mercredi dernier depuis la rue St-Gabriel en passant par les rues St-Joachim, St-Jean et la Fabrique, UN CASQUE en loutre, pas fini. Prière de le remettre à ce bureau.
26 novembre.—3f.

PERDU

Dans le courant de ce mois, UN SAC DE LINGE, depuis la rue St-Valier, St-Sauveur, à l'Ancienne Lorette. Celui qui le remettra chez M. Joseph Beaupré, No. 187 rue St-Valier, obligera infiniement et sera récompensé.
27 novembre.—3f.

ACADEMIE DE MUSIQUE

JEUDI, 28 NOVEMBRE

Soirée Dramatique et Musicale

Organisée par M. PAUL GARRIGUE, avec le concours des amateurs les plus distingués de Québec.

La Soupière, Comédie en un acte, Ernest d'Hervilly,
Chœurs et Musique.

LA FEE, Comédie en un acte, Octave Feuillet.

M. Léon Dessane tiendra le piano d'accompagnement, un Mason et Hamlin, des magasins de M. A. Lavigne.

Les billets sont en vente à la librairie Montmorency-Laval, chez MM. Pruneau & Kirouac, et chez M. A. Lavigne, ou le plan de la salle est déposé.

Portes ouvertes à 7,15; rideau à 8 heures.

25 nov. 1889.—c.e

AVIS

LA MAISON

Pourtier & Dorval

CHIRURGIENS-DENTISTES

A l'honneur d'informer leurs clients et le public en général qu'elle continuera de tenir jusqu'au 1er Mai 1890, ses cabinets d'opération au

No. 50, rue Couillard,

en face de l'Atelier Photographique Livernois, où les personnes endettées envers la succession de feu le Dr M. Pourtier sont priées de payer sous un mois au soussigné.

DR EUGENE DORVAL,
25 nov. 1889.—1m e-c Successeur.

CANARDS PÉKIN

D'ICI AU PREMIER DECEMBRE prochain, nous vendrons nos célèbres canards Pékin à $5 pour un trio, au lieu de $5 le couple comme ci-devant.

TOUSSAINT & LACROIX,
Québec.

Envoyez s. v. p. votre commande à
A. TOUSSAINT & CIE.

P. S.—Des 6800 Canards Pékins que nous avons élevés cette année, nous en avons choisi 600 des plus beaux pour la reproduction.
26 octobre

HYGIÈNE
Soins de la Bouche
N'EMPLOYEZ QUE
l'Elixir, Poudre et Pâte dentifrices
DES
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye
de SOULAC (Gironde)
Se trouve dans toutes bonnes Parfumeries, Pharmacies et Epiceries.

Agent et dépositaire pour le CANADA: C. A. **GROUILLON, 30 Hospital Street, Montréal**

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE.

Vente à l'encan d'Acoutrements militaires,

MM. Maxham & Cie., vendront à l'encan,

Vendredi prochain, le 29 courant

Aux magasins militaires, Citadelle, par ordre du gouvernement federal, une grande quantite d'habits militaires, comprenant acoutrements generaux, bottes, tuniques, pantalons, etc.

Vente à 10 hrs. a. m.

A. J. MAXHAM & Cie.
Encanteurs.

Grande vente sans reserve pour liquidation du stock de valeur de MM. Bernard & Allaire.

Comprenant de magnifiques peintures à l'huile, gravures, chromos à l'huile de première classe, ornements et autres ouvrages d'art.

—AUSSI—

Splendides machines à coudre, à laver et à tordre. Un assortiment magnifique et bien connu de pianos, orgues, violons et autres instruments de musique.

En conséquence de la dotation prochaine de leur magasin, MM. Bernard & Allaire, etant obligés de laisser leur batisse, profiteront de la circonstance pour vendre leur stock absolument sans réserve et à grands sacrifices. Tout sera vendu à l'encan

Lundi, le 2 Decembre prochain, à 1.30 et 7 heures P. M.

Ce sera sans contredit la plus grande attraction de la saison.

A. J. MAXHAM & CIE.
E. et C.

RÉDUCTION DE 50%

SUR GRAND LOT DE

LAINAGES!

—CHEZ—

A. E. BOISSEAU

52-54

Rue de la Couronne, St-Roch

Grande Variété de Lainages

—POUR—

HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

SAVOIR:

Coiffures,
Robes, Gilets,
Chales, Mantilles.

AINSI QUE

Lainages de dessous

—ET—

Grand Assortiment de Nouveautés!

Triomphe de l'Art de tailler dans ce Siècle.

PANTALONS AJUSTES DE GREELEY

Patenté en Janvier 1889

Pas de Boutons, pas de Bretelles, pas de Boutonnières.

Celui qui en porte une fois, n'en veut plus d'autres

LE SUPREME DEGRE DU CONFORT

SUCCES IMMENSE AUX ETATS-UNIS

Modèle assuré pour Québec

VENEZ ET EXAMINEZ.

W. Vincent

38 rue de la Fabrique

26 novembre.—1m.

Attention! Attention!

$12,500

—DE—

MARCHANDISES

—SERONT—

Sacrifiées durant ce Mois

AU PRIX

Que l'ACHETEUR VOUDRA DONNER

MESDAMES ET MESSIEURS,

Vu que je suis obligé de livrer le magasin que j'occupe à présent, au premier janvier prochain, je vendrai durant le mois de décembre la balance de mon stock de banqueroute

Le magasin sera fermé Jeudi et Vendredi, les 28 et 29 novembre courant, afin de réduire les Marchandises de 25 à 50 par cent au-dessous du prix courant.

JOS. VANDRY,
(Bloc Hethrington)
332, rue et Faubourg St-Jean.
26 Novembre.—15j.

CATARRHE ET RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUERIR

BAUME NASAL.

Guérison prompte et certaine du Rhume de Cerveau et du Catarrhe, à toutes leurs periodes.

CALME, NETTOIE, GUERIT.

Soulagement Immediat, Guerison Permanente, Insuccès Impossible.

Plusieurs soi-disant maladies sont des symptômes de Catarrhe, telles que mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, toux et crachotement, nausées, sensation de débilité générale, etc. Si vous souffrez d'aucun de ces symptômes ou autres semblables, vous avez le Catarrhe et devriez vous hâter d'avoir une bouteille de BAUME NASAL. *Soyez averti a temps;* le rhume de cerveau négligé dégénère en Catarrhe, suivi de la consomption et de la mort. LE BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou on vous l'enverra, franc de port, à réception du prix (50 cents et $1.00) en adressant

FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.

☞ *Soyez en garde contre les imitations ayant le même nom.*

Huîtres fraiches à vendre!

250 quarts Malpèques fraiches de 1ère classe, choisies, à $2.75 le quart, 60 cts le cent. 40 cts la pinte.

☞ Délivrées à domicile sans charge extra.

Aussi: Poisson frais de toutes sortes, salé et dessalé. Haddoc à 5c la livre, Flottant à 15c, Morue fumée à 8c, Harengs du Labrador, 1ère qualité à 25c la douzaine, Anguille, Morue salée, Morue seche, Sardine, Saumon salé en tout temps.

Tous ces poissons sont de première qualité et à des PRIX TRES MODERES.

EDOUARD DURAND,
MARCHAND DE FRUITS.
Passage et Magasin, 238 rue St-Jean.
26 novembre.—10j.

Grande et Veritable

REDUCTION

Le déménagement prochain de notre fonds de commerce dans un local moins spacieux que celui que nous occupons actuellement, nous met dans la nécessité d'écouler la plus grande quantité possible de Marchandises sous un délai de quelques semaines, avant le déménagement que nous devons subir pour fins de démolition et de reconstruction de notre magasin que nécessite l'élargissement de la rue St-Jean.

Voila une occasion exceptionnellement avantageuse qui se présente à quiconque désire acheter soit un instrument de musique ou un moulin à coudre à un prix réduit sans précédent, car nous avons décidé de réduire nos prix, quoique déjà très modérés, aux chiffres extraordinaires et spéciaux de **25 par cent sur Pianos, 50 par cent sur Harmoniums, et 60 par cent sur Moulins à coudre,** ce qui ne laissera aucun doute dans l'esprit des acheteurs que semblable avantage ne se présente pas une seconde fois pendant la vie d'une personne.

PIANOS,

Droits et carrés

Nos pianos sont spécialement recommandés pour leur pureté incomparable et l'égalité de son sur toute l'étendue de la gamme, la touche est prompte et élastique et les qualités chantantes sont sans rivales. Ils sont aussi puissants et recherchés à cause de leur son moelleux, riche et sonore. Nous pouvons en toute sûreté et confiance les recommander au public avec la ferme conviction qu'ils donneront entière satisfaction aux critiques les plus séveres. Tous ces pianos sont garantis pour CINQ années. Comme IL FAUT ÉCOULER NOTRE IMMENSE ASSORTIMENT SANS DÉLAI, NOUS FERONS UNE RÉDUCTION DE

25 PAR CENT

HARMONIUMS

Nos harmoniums jouissent de la meilleure réputation sous le rapport de la solidité et de la durée de construction, ainsi que pour la puissance, la douceur, la concordance et la régularité du son. Nos harmoniums de salons et orgues-harmoniums pour églises n'ont pas de supérieurs dans aucun pays et bien peu d'égaux. Nos PRIX POUR LA CIRCONSTANCE SONT RÉDUITS

50 PAR CENT

Machines à coudre

Nos machines à coudre sont des plus améliorées, elles sont simples, parfaites, faciles à faire mouvoir: elles sont aussi garanties pour CINQ ans. Nos machines à coudre ont les améliorations les plus nouvelles: Le bras est très haut, la tension automatique une fois réglée n'a pas besoin d'être changée pour différentes grosseurs de fil, la bobine s'enroule seule sans y mettre la main, l'aiguille s'ajuste seule, le mécanisme et la navette s'enfilent seuls.

Profitez de cette grande réduction pour acheter vos machines à coudre aux prix suivants:

$50.00	réduite à	$20.00
$55	do	$22.50
$60	do	$25.00
$65	do	$27.50
$70	do	$30.00
$75	do	$32.50

Machines à laver $8.00 réduites à $2.50
Machines à tordre $7.00 réduites à $4.00
do do $8.00 réduites à $5.00
do do $9.00 réduites à $6.00

AUSSI: A prix réduits, instruments pour fanfares, violons, violoncelles, accordéons, concertinas. Musique en feuilles et patrons de modes à moitié prix.

Bernard & Allaire

77 ET 79

RUE ST-JEAN

QUEBEC

AVIS

Dans l'affaire de

J.-B. A. Lambert,
Tabaconiste, Québec.

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné jusqu'a

Lundi, le 2 Décembre

A 5 HRS. P. M.

pour l'achat de l'actif appartenant à cette succession comme suit:

Fonds de Commerce consistant en Cigares, Tabacs, Pipes, etc.	$1291.90
Ameublement du magasin	449.90
Roulant	344.50
Livres de crédits	216.40

—AUSSI—

La balance du bail du magasin occupé par le failli, jusqu'au 1er mai prochain.

La balance du bail de l'écurie, No. 99 rue Richardson, St-Roch, jusqu'au 1er mai 1890.

Les soumissions peuvent être faites pour le tout en bloc ou pour chacun des six items séparément.

Conditions, comptant, ou billet approuvé pour offre à terme.

Le stock peut être examiné, **Mercredi,** le **27 Novembre,** ou un jour subséquent en s'adressant à mon bureau. Une copie de l'inventaire et la liste des credits sont deposés à mon bureau.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

HENRY A. BEDARD,
CURATEUR.
Bureau: 125, rue St-Pierre, Québec.

DEMANDES

UN MONSIEUR désire l'emprunt d'un cheval et d'une belle carriole, pendant l'hiver, en retour de la pension du cheval. Le travail sera très léger.

S'adresser: "CARIOLE" Bureau de l'*Evénement.* 28 novembre.—3f.

Associé demandé

ON DEMANDE un associé avec un capital de $1000, pour prendre part dans une maison d'affaires tenue depuis quatre ans dans une petite ville.

S'adresser par lettre au bureau de l'*Evénement* avec renseignement: A. B. C. K. 23 novembre.—6f.

ON DEMANDE une bonne couturière et un apprenti.

De bons gages seront offerts aux personnes habiles.

S'adresser chez A. MORENCY, marchand-tailleur, rue de l'Eglise, St-Roch. 27 novembre.—n-c.

ON a besoin dans une maison de gros, d'UN TENEUR DE LIVRES d'expérience. Adresse: A. B. C., bureau de l'*Evénement.* 26 novembre.—3f.

ON DEMANDE DES COUTURIÈRES immediatement chez EDOUARD LETARTE, 60 rue St-François, St-Roch. 22 novembre.—n-c.

L'ESPRIT confu le défaut de memoire, le dégoût du travail et des affaires sont les Symptômes de la Debilité Nerveuse, généralement accompagnée de Faiblesse Séminale et d'Impuissance. Les conséquences nécessaires sont la Phthisie et la Mort. "Le Remède Spécifique de Lane" est une préparation précieuse pour la guerison radicale de toutes les maladies nerveuses. En vente à une piastre le paquet. On l'envoie franc de port à tout adresse.

THE LANE MEDECINE CO.
MONTREAL.

☞ Les jeunes gens devraient lire l'Essai du Dr Lane "Maladies Nerveuses" envoyé franc de Port à toute adresse. 11 juillet.

LE REMEDE

PERE MATHIEU!

L'ANTIDOT